R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2018

CHAPITRE 32

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	**4**
1.	**CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**5**
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018	13
2.	**ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES**	**14**
2.1.	**PROGRAMME 421:** OFFRE D'ENERGIE	15
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	16
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	17
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	19
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	23
2.2.	**PROGRAMME 422:** ACCES A L'ENERGIE	30
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	32
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	34
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	39
2.3.	**PROGRAMME 423:** ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	46
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	48
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018	49
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018	51
2.4.	**PROGRAMME 424:** GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	56
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	58

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018 59

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018 64

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES 80

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE 81

3.2. LEÇONS APPRISES 83

3.3. PERSPECTIVES 85

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

L'ambition étant de faire jouer au sous-secteur Eau et Energie, un rôle important dans l'atteinte de l'émergence en 2035, l'objectif stratégique qui est en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), est de développer la production de l'eau et de l'énergie, ainsi que de garantir l'accès des populations aux services modernes sur le court, moyen et long terme.
C'est ainsi que :
Dans le domaine de l'énergie, il est question :
- d'assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- de développer et de garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- de faire de l'énergie un atout pour l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale ;
- de proposer des actions pour une meilleure maîtrise de l'évolution des tarifs ;
- d'améliorer la qualité du service.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, l'objectif est:
- de maîtriser les ressources en eau ;
- d'assurer une fourniture et un accès à l'eau potable suffisants tant en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- de promouvoir et de développer l'assainissement liquide pour tous.

En ce qui concerne le cadre juridique et institutionnel, il s'agit de :
- doter le sous-secteur des textes juridiques conséquents ;
- créer une synergie d'action entre les différents acteurs du secteurs notamment les sociétés sous tutelle ;
- appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement ;

fédérer toutes les actions publiques dans le domaine, pour avoir la vision la plus complète des avancées.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Il est opportun de rappeler, pour mémoire, que suivant les dispositions du décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, celui-ci est principalement responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie.
A ce titre, il est chargé :
- de l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie ;
- de la prospection, de la recherche et de l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ;

- de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ;
- de la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les Administrations concernées ;
- de la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- de la régulation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles et sanitaires, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- du suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- du suivi du secteur pétrolier et gazier aval ;
- du suivi des entreprises de régulation dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Il exerce la tutelle sur les établissements et les sociétés de production, de transport, de distribution et de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole, notamment :

- LA CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) ;
- L'ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) ;
- L'AGENCE DE L'ELECTRIFICATION RURALE (AER) ;
- L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) ;
- LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) ;
- LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) ;
- LA SOCIETE HYDRO MEKIN ELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDROMEKIN) ;
- LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL) ;
- LA NACHTIGAL HYDRO POWER COMPANY (NHPC) ;
- LA KRIBI POWER DEVELOPMENT CORPORATION(KPDC) ;
- LA DIBAMBA POWER DEVELOPMENT CORPORATION (DPDC).

Il met en œuvre le budget programme depuis 2013 suivant quatre (04) programmes :

- Programme 421 : Offre d'énergie ;
- Programme 422 : Accès à l'énergie ;
- Programme 423 : Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;
- Programme 424 : Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur Eau et Energie.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

De 3,1% en 2016, la croissance mondiale s'est affermie à 3,8% en 2017, selon le Fonds Monétaire International. Elle était estimée à 3,9% en 2018. La croissance a été tirée essentiellement par le rebond du commerce mondial. Elle a bénéficié aussi des conditions financières accommodantes et de l'accroissement de l'investissement.

Dans la CEMAC, la croissance était envisagée à la hausse à 1,7% en 2018, après deux

années successives de récession. Les réserves ont commencé à se rétablir, du fait de la mise en œuvre des mesures permettant leur reconstitution et l'assainissement des finances publiques. Les prévisions envisageaient l'accumulation des réserves si la hausse des cours mondiaux de pétrole se poursuivait. Toutefois, la situation des finances publiques budgétaire est demeurée encore tendue, en raison notamment d'une contraction prolongée en Guinée Equatoriale et du surendettement du Congo.

Au plan interne, le contexte présentait le ralentissement de la croissance économique des deux années précédentes, la morosité observée dans les économies de la sous-région se répercutant sur plusieurs branches d'activités. Considérée jusque-là comme résiliente face aux chocs qui la secouaient, l'économie nationale a montré les premiers signes de ralentissement en 2016. Partant de 5,7% en 2015, la croissance économique s'est établie à 4,5% en 2016 et, est estimée à 3,2% en 2017. Au terme de l'exercice 2018, elle était attendue à 4,1%.

Pour faire face à la crise économique dans la sous-région, le budget de l'Etat du Cameroun pour le compte de l'exercice 2018 s'est exécuté dans un cadre de discipline budgétaire, marqué par le soutien du Fond Monétaire International (FMI) au travers d'une facilité élargie de crédit pour la période 2017-2019, ainsi que sur les accords d'appuis budgétaires à l'Etat du Cameroun.

Pour accompagner les branches potentiellement porteuses de valeur ajoutée, des politiques publiques ciblées ont été menées. L'amélioration de l'offre d'énergie, à travers la mise en service des barrages hydroélectriques et la construction des infrastructures de transport d'électricité par SONATREL, visait contribuer à relancer la production manufacturière et les autres industries.

S'agissant des ressources naturelles extractives, la mise en service effective depuis le mois d'avril 2018 de l'usine flottante de liquéfaction de gaz naturel venait compenser en partie la baisse observée dans la production de pétrole. Des projets étaient également en cours pour l'extraction des autres minerais. Dans le secteur non pétrolier, la mise en œuvre du DSCE s'est poursuivie, renforcée par celle du PLANUT.

Au niveau national, l'inflation s'est établie à 0,6% en 2017 dans la perspective en 2018, de voir ce taux ne pas dépasser la norme communautaire de 3%, du fait de la poursuite des actions visant à maîtriser les prix. Quant aux termes de l'échange, ils étaient favorables en 2018.

C'est donc dans ce contexte que le MINEE a mis en œuvre les actions suivantes en 2018 qui visaient :

Dans le cadre du **Programme Offre d'énergie** à :

- garantir à court, moyen et long terme la sécurité de l'approvisionnement du pays en énergie électrique et produits pétroliers à moindre coût;
- améliorer l'accès des populations aux services énergétiques modernes ;
- améliorer le cadre institutionnel et réglementaire, et renforcer les capacités des acteurs institutionnels du secteur de l'électricité ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux isolés Sud, Est et Nord pour obtenir un réseau national interconnecté ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux électriques avec les pays voisins dans l'optique

des échanges d'énergie.

Ainsi**, dans le domaine de l'électricité**, notamment en matière de sécurisation et d'approvisionnement en énergie du pays à court, moyen et long terme, les actions se sont principalement focalisées sur les projets d'infrastructures de production et de transport d'électricité qui sont aujourd'hui en chantier ou à divers stades de préparation. Notamment :

- **le barrage hydroélectrique de Lom Pangar** dont la mise en eau régule déjà la production électrique dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS). S'agissant des travaux de construction de l'usine de pied, ils ont effectivement débuté en septembre 2018 et s'achèveront dans les prochains trente-quatre mois. Cette énergie sera évacuée à travers une ligne 90KV Lom Pangar-Bertoua dont les travaux étaient exécutés à 10%.
- **l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele** dont la réalisation des travaux du barrage (Barrage, usine, poste usine) se situait à un taux global d'avancement de 97% et la réception provisoire partielle avait été effectuée en février 2018 ; La réception provisoire des travaux de bitumage de la route d'accès au barrage de Meyo-centre – Ma'an – Nyabizan (100 km) a été effectuée le 11 octobre 2018.
- les essais pour la mise en service de ce barrage ont été réalisés à la fin de l'année 2018. Les travaux de construction de la ligne d'évacuation d'énergie de 225 kilovolts (kV) et des postes associés de Nyabizan-Ahala-Nkolkoumou ont connu un taux d'exécution de 55%.
- **l'aménagement hydroélectrique de Mekin** dont les essais de mise en service de la centrale ont débuté en septembre 2018 dans la perspective de s'achever la fin d'année 2018.

En ce qui concerne les projets de deuxième génération, il s'est agi :

- l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal Amont (420 MW) dont le financement d'un coût de 786 milliards F CFA est entièrement mobilisé par NHPC. Les accords de financement y relatifs ont été signés le 08 novembre 2018 ;
- la poursuite du projet d'aménagement hydroélectrique sur le fleuve Menchum dont les études de développement du projet sont réalisées à **70%** avec l'accompagnement du Bureau d'Etude Technique CIMA.
- la poursuite du projet d'aménagement hydroélectrique de Colomines et Ndokayo pour lequel on a noté que les études du projet sont exécutées à 100% ; la sécurisation foncière des sites est en cours ; et le processus de recherche de financement est en cours au MINEPAT.

Dans le **secteur du transport de l'électricité,** les actions menées ont porté sur :

- la poursuite de l'opérationnalisation de la SONATREL : les Contrats de Concession de Transport et de Gestion du Réseau de transport ont été signés le 27 avril 2018 entre l'Etat et la SONATREL. Le Concessionnaire ENEO a assumé les fonctions de gestionnaire de transport jusqu'au 31 décembre 2018.
- la mise en œuvre des projets de construction des lignes de transport d'électricité dans les différents réseaux interconnectés, comme suit :
- la poursuite du projet de fourniture et d'installation de deux bancs de transformateurs à Oyomabang et à Bekoko qui n'a pas connu une avancée réelle au cours de l'année 2018 car le paiement de l'avance de démarrage encore attendu a conditionné le démarrage de la fabrication desdits transformateurs.

- La poursuite du projet de renforcement et de mise à niveau des Réseaux de Transport d'Electricité et la Réforme du Secteur : En 2018 le taux d'avancement desdites composantes se présentait comme suit :

Composante 1 : Appui à l'opérationnalisation de la SONATREL dont le taux d'exécution était d'environ 70 %;

Composante 2 : Le renforcement du réseau de transport d'électricité dont le taux d'exécution physique des études était de 60 % pour les études détaillées et de 25 % pour les études d'Impact Environnemental et Social.

Composante 3 : Le renforcement des capacités des acteurs du secteur de l'électricité dont le taux d'exécution était d'environ 10%.

- La poursuite du projet de construction des lignes de transport d'énergie électrique 225kV entre Nkongsamba-Bafoussam et Yaoundé-Abong-Mbang, la construction des postes THT 225/90/30kV à Bafoussam ainsi que les extensions aux postes d'Ahala, d'Abong-Mbang et Bekoko.
- La poursuite du projet de construction de la ligne de transport d'énergie électrique 225kV entre Tibati et Ngaoundéré et un poste 225/90/30kV ainsi qu'une ligne de distribution 30 kV entre Tibati et Ngaoundal dont l'ensemble des études notamment celles d'Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé et d'Impact Environnemental et Social se sont achevées.
- la poursuite du projet de construction de la ligne de transport d'énergie électrique 225 kV entre Ebolowa et kribi, la ligne 90 kV entre Njom-Yekombo et Mbalmayo et le poste 225/90/30 kV à Kribi qui en 2018, a vu l'ensemble des études notamment celles d'Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé et d'Impact Environnemental et Social est finalisé. La mobilisation du financement dudit projet dont le coût est estimé à environ 151 millions de Dollars US auprès de la ICBC (Industrial and Commercial Bank of China), était en cours au MINEPAT.

S'agissant de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers au cours de l'exercice 2018, la SONARA a poursuivi les travaux d'extension et de modernisation dans la perspective de la connexion des nouvelles unités en vue de l'accroissement des capacités de production. Aussi, l'augmentation des capacités de stockage des produits pétroliers et du gaz domestique a été à l'ordre du jour, tout comme la poursuite du projet de Pipeline pétrolier Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé,

S'agissant enfin de la valorisation des ressources en gaz naturel, on peut citer :

- la poursuite du projet de construction par le consortium SNH/PERENCO/GOLAR d'une usine flottante LNG à Kribi (Bipaga);
- la signature de la convention gazière entre le Gouvernement du Cameroun représenté par le Ministère de l'Eau et de l'Energie et la Société CMLNG S.A. pour l'installation et l'exploitation d'une usine flottante de liquéfaction du gaz naturel dans le Bloc Etindé.

Dans le cadre du programme accès d'énergie, nos prévisions pour 2018 visaient :

- l'augmentation et l'amélioration de l'accès des opérateurs économiques et des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales aux services énergétiques modernes ;
- l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'accès à l'énergie et le renforcement des capacités institutionnelles en la matière.

Concernant l'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie :

- le projet de loi régissant les énergies renouvelables a été produit.
- de même, l'avenant n°3 au contrat de concession d'ENEO a été signé le 1er novembre 2018 pour une durée supplémentaire de 10 ans.

S'agissant de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale :

- la poursuite en 2018 de la mise en œuvre de plusieurs projets d'électrification rurale portés par l'Etat et ses démembrements, mais également l'augmentation du nombre d'abonnés d'ENEO qui est passé de 1 100 000 à 1 200 000.
- la réalisation des projets du BIP 2018 ;
- l'achèvement des projets d'électrification sur financement BIP 2017 ;
- la poursuite des activités du Programme de Renforcement des Equipements de Transport et de Distribution (PRERETD) ;
- l'accélération de la construction de la ligne 90 kV entre Ebolowa et Mbalmayo ;
- la mise sur pied d'un mécanisme de veille permanente de contrôle de la qualité du service et de la continuité du service public de l'électricité par l'Etat.

En ce qui concerne les énergies renouvelables :

- la finalisation du projet d'électrification de 166 localités et le démarrage de la seconde phase du projet de 184 localités par systèmes solaires photovoltaïques en 2018.
- la poursuite du projet de construction d'une petite centrale hydroélectrique d'une capacité de 1,4 MW à Mbakaou Carrière dans le Département du Djerem, Région de l'Adamaoua.
- la poursuite du projet de construction de deux mini-centrales solaires photovoltaïques et des réseaux d'évacuation de l'énergie électrique aux sites de Touboro et Tignère.
- le développement d'autres formes d'énergies renouvelables s'est également poursuivi avec l'avancée de la procédure de construction d'un parc éolien sur le mont Bamboutos.
- La poursuite des études relatives à la construction d'une usine d'assemblage des lampadaires solaires à Kribi.

S'agissant du développement **du système d'Information Energétique,** il a abouti à l'élaboration et à la validation de l'Atlas des principales infrastructures du secteur de l'énergie ainsi qu'à l'élaboration du Bilan Energétique qui sont des outils d'aide à la décision stratégique dont l'objectif est de présenter à tous les acteurs du domaine les flux énergétiques accompagnés des analyses pertinentes.

Les activités menées au cours de l'année 2018 dans le cadre du programme 423 se déclinent comme suit :

- la poursuite de l'élaboration et de la mise à jour des politiques et stratégies du secteur de l'eau ;
- la reprise totale et effective des activités de la CDE par la CAMWATER.

S'agissant de l'assainissement en milieu rural, il s'est agit de :

- l'élaboration avec l'appui financier de l'UNICEF de la stratégie nationale de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) et le guide de mise en œuvre de cette

dernière.

En ce qui concerne le développement des infrastructures de production d'eau potable :

- **la poursuite** des activités de production, de transport, et de stockage.
- la poursuite du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la Ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS)
- l'intensification du développement de l'accès à l'eau potable à travers les interventions réalisées et les campagnes de branchements sociaux .
- la poursuite des travaux de construction de forages et mini-systèmes d'alimentation en eau potable qui ont permis d'impacter plus de 450 000 personnes.
- la poursuite du projet d'alimentation en Eau Potable de 07 Centres Secondaires ;
- l'exécution du BIP 2018 ;
- la poursuite du transfert des compétences aux CTD.
- la poursuite du projet de renforcement de l'alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé en mesure d'urgence IHL ;
- la poursuite du projet d'amélioration de la desserte en eau potable à Yaoundé et trois villes secondaires (Edéa, Bertoua et NGaoundéré) ;
- la poursuite du projet de neuf villes financé par Eximbank China
- la mise sur pied de la veille nationale du service de l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain.

Relativement au développement des infrastructures d'assainissement liquide, notre objectif a été d'améliorer l'accès aux services d'assainissement en milieu urbain et rural.

Cela s'est traduit au courant de l'année 2018 par :

- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'alimentation en eau et d'assainissement en milieu rural (PAEA MRU) sous financement Banque Islamique de Développement (BID).
- le renforcement du Système d'Information sur l'Eau ;
- la poursuite du projet d'études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP).

En ce qui concerne le programme 424, les activités ci-après ont été menées durant l'année 2018 :

- l'actualisation du personnel du MINEE ;
- le rapport synthétique de la stratégie et de la programmation budgétaire à court et moyen terme du MINEE s'est faite dans les délais impartis à travers le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2019-2021) qui a été validé par les services compétents du MINEPAT lors des Conférences Elargies de programmes ;
- la mission annuelle de Collecte d'Informations Stratégiques pour la préparation et le Suivi évaluation du Budget Programme s'est tenue malgré les contraintes budgétaires. Elle a permis de s'assurer de la qualité et du niveau d'exécution des projets du sous-secteur de l'Eau et de l'Energie. Par ailleurs, les données du Rapport Annuel de Performance du MINEE ont été consolidés et la base de données des projets éligibles à une inscription dans le Budget 2019 a été actualisée ;
- la poursuite du renforcement de l'éthique et de la déontologique ;

- la poursuite de la construction des infrastructures visant à améliorer le cadre de travail et les conditions d'accueil ;
- l'implémentation des missions de veille en matière d'eau et d'électricité.

Dans le cadre du **PLANUT** il s'est agi de :

- La poursuite de la mise en œuvre des ouvrages de la première phase ;
- La poursuite de la mise en œuvre deuxième phase ;
- S'agissant des projets relevant du volet Electricité notamment :
- La poursuite du projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Douala,
- La poursuite du projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé ;

La poursuite du projet d'aménagement hydroélectrique de Bini à Warak.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2018

D'autres évènements ont marqué l'année 2018 dans le sous-secteur eau et Energie. Il s'est agi de :

- la célébration de la Journée Mondiale de l'Eau ;
- la mission de mise en service officielle des stations d'eau potable de la Metche à Bafoussam ; de Koegli et Chisingo à Bafang ;
- la visite de la station de traitement d'eau potable d'Akomnyada ;
- la célébration de la Journée Internationale du Travail ;
- les audiences avec les différents ambassadeurs.

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

Responsable du programme

OMGBA OYONO LIONNEL

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	**Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques**	
Indicateur	**Intitulé :**	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (Tep)
	Unité de mesure :	Tep
	Valeur de référence	1 680 000
	Année de référence	2017
	Valeur cible	2 000 000
	Année cible	2019
	Résultat technique (2018)	3 113 895
Actions du programme	Action 01 : Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies de développement de l'offre d'énergie Action 02 : Développement des infrastructures de production de l'énergie électrique Action 03 : Développement des équipements de transport de l'énergie électrique Action 04 : Optimisation de la capacité des installations de raffinage des hydrocarbures Action 05 : Développement des infrastructures de transport des produits pétroliers et du gaz Action 06 : Développement des infrastructures de stockage des produits pétroliers et du gaz	
Dotations initiales	AE : **91 188 000 000**	CP **: 84 188 000 000**
Responsable du programme	M. **OMGBA OYONO Lionel**, Directeur de l'électricité	

OBJECTIF	Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques		
Indicateur	Intitulé:	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)	
	Unité de mesure	tep	
	Valeur de référence: Année de référence:	1680000.0 2015	
	Valeur Cible Année cible:	2000000.0 2018	
ACTIONS DU PROGRAMME			
DOTATIONS INITIALES	AE 93 312 997 053		CP 86 312 997 053
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OMGBA OYONO LIONNEL,		

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 421 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été mis en œuvre en 2018 dans un contexte marqué par :

Les orientations du Chef de l'Etat dans ses messages :

Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2016

« Plusieurs de nos grands projets de première génération sont pratiquement opérationnels ou sur le point d'entrer en service, tels que le port de Kribi, le barrage de Lom Pangar et les centrales hydroélectriques de Memve'ele et de Mekin. Pour réduire la fracture énergétique et mettre fin aux délestages, d'autres grands chantiers, comme les centrales hydroélectriques de Bini à Warak, Menchum, Song Dong et Nachtigal Amont, vont compléter ce programme. Avec la création de la Société Nationale de Transport d'Electricité, nous entendons régler nos problèmes de transport et de gestion de l'énergie.

Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2017

« Nous allons également poursuivre résolument l'exécution de nos grands travaux, avec un accent particulier sur les infrastructures routières. Les services de proximité à la population, s'agissant notamment de la fourniture en eau, en électricité, et en soins de santé, bénéficieront d'une attention spéciale. »

La mise en œuvre du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035);

L'insécurité transfrontalière, la crise centrafricaine et leurs corollaires, notamment le déplacement des populations et la baisse des activités économiques dans les régions concernées ;

La persistance de la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud -Ouest

La mise en œuvre de l'opérationnalisation de la SONATREL ;

L'Elaboration du programme d'investissement des infrastructures de transport de l'électricité ;

La préparation de la CAN masculine 2019;

La persistance de la crise financière internationale ;

La persistance de la crise dans les Régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest.

En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations du Président de la République relativement au développement des projets de seconde génération, le Ministère de l'Eau et de l'Energie en liaison avec les partenaires privés, a poursuivi le processus de maturation desdits projets à l'instar, de Bini à Warak (75 MW), de Menchum (72 MW), de Nachtigal Amont (420 MW), de Song Dong (270 MW), de Makai (350 MW), de Njock (117MW), de Mouila Mogue (420MW), de Grand Eweng (1200MW), Natchigal (420MW) ainsi que les projets d'infrastructures de transport d'énergie électrique, visant d'une part au renforcement et à la sécurisation de l'approvisionnement des villes de Yaoundé, de Douala et d'autre part à la réduction du déficit en énergie électrique de la Région de l'Est et de l'Ouest par le projet de construction de la première ligne 225KV d'interconnexion RIS-RIE 225KV Yaoundé-Abong Mbang. Dans la même lancée, un vaste programme de mise à niveau des réseaux de transport est en cours et vise la construction et le renforcement des réseaux à travers: i) la construction

des nouvelles lignes (400KV, 225KV, 110KV et 90KV); ii) les extensions des postes électriques ; iii) le renforcement des réseaux électriques existants, et iv) la compensation de l'énergie réactive.

Pour ce qui est de la satisfaction à court, moyen et long terme des besoins en énergie électrique nécessaires aux activités économiques et sociales, le Gouvernement a validé le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035). Ce plan a été financé par la Banque Mondiale. Il propose un programme d'équipements en moyens de production et de transport d'électricité nécessaires à assurer, dans le court, le moyen et le long terme, l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie électrique. De par sa nature anticipative, il est sensé éclairer le dialogue entre le Gouvernement et les investisseurs, ainsi que les partenaires au développement, autour des idées de projets de centrales hydroélectriques électriques, schéma d'aménagement du territoire, projets ou pôle de développement industriels. Par ailleurs, en 2018, le Gouvernement a décidé, au vue des limites que présente le Plan de développement actuel, d'inscrire comme nouveau projet, l'élaboration du Plan Directeur de l'électricité qui devra être en phase avec notre environnement socio-politique en intégrant tous les segments de l'électricité à savoir : la production le transport et la distribution qui n'a pas été pris en compte dans le Plan de développement (PDSE) actuel.

En outre, la réforme du secteur de l'électricité engagée en 2011, dans le but d'améliorer son fonctionnement et son efficacité sera poursuivie, notamment par la mise en œuvre de la réforme institutionnelle qui prévoit la Rédaction des textes légaux et réglementaires relatifs à la gestion de l'eau.

Dans le domaine des produits pétroliers, l'approvisionnement du pays a été :

- particulièrement marqué par la baisse des livraisons de la SONARA, l'augmentation des cotations internationales, l'insuffisance des capacités de stockage et les difficultés liées à la logistique de transfert des produits pétroliers vers les dépôts de l'intérieur. Ceci s'explique en partie par l'arrêt technique de la raffinerie pendant 08 mois. En effet, les travaux de commissionnement (''commissioning'') pour la connexion et la mise en service des nouvelles unités de production construites dans le cadre du projet d'extension et de modernisation étaient en cours de finalisation. Suite à cet arrêt, la SONARA a éprouvé une tension de trésorerie importante qui a causé des difficultés dans l'acquisition du brut en quantité suffisante. Quelques actions ont néanmoins été entreprises pour faire face à cette situation, à l'instar de l'acquisition du brut par une partie du financement VITOL et l'augmentation des capacités de stockage de la SCDP bien que toujours insuffisantes.

De nombreux projets sont cependant en cours, en vue d'accroitre l'offre en produits pétroliers et en gaz domestique. Il s'agit entre autres de :

- La construction du pipeline pétrolier sur le tronçon Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé par la société Yan Chang Logone Development Holding Company. Il permettra à terme, d'acheminer les produits pétroliers issus de la raffinerie vers les dépôts pétroliers de Douala et de Yaoundé. Il a pour objectifs entre autres (i) d'assurer la fluidité des transferts des produits pétroliers, (ii) de limiter les déversements des produits avec possibilité de pollution de l'environnement et (iii) de

réduire les coûts de transport des produits pétroliers.

- La construction d'un terminal à hydrocarbures au Port de Kribi par la société canadienne Rapid Response Project (RRP), dédié à l'évacuation des produits pétroliers. La finalisation du dossier technico-financier y afférent est en cours avant le lancement proprement dit du projet.
- L'installation et l'exploitation d'une usine flottante de liquéfaction de gaz naturel dans le bloc Etindé. La Convention gazière y afférente a été signée le 08 juin 2018 entre le Gouvernement de la République, représenté par le Ministère de l'Eau et de l'Energie et la société CMLNG S.A. pour une durée de 25 ans. L'exploitation de ladite usine débute en principe en 2023 et permettra une production annuelle de 150 000 Tonnes Métriques (TM) de Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) (soit 136 986,301 tonnes équivalent pétrole (tep)) et 1,3 millions TM de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) (soit 1,2 millions de tep)
- L'extension et la modernisation des capacités de production de la SONARA, engagée depuis 2009 avec l'appui du Gouvernement. La première phase du projet est achevée et le bouclage financier pour la deuxième phase est en cours de finalisation. Cette deuxième phase prévoit la construction d'un hydrocraqueur qui permettra l'optimisation du raffinage du brut camerounais et partant, la rentabilité voire la compétitivité de la raffinerie vis-à-vis des raffineries concurrentes du continent.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le Programme 421 « OFFRE D'ENERGIE » avait pour objectif d'accroître l'offre d'énergie pour répondre aux besoins des populations et des opérateurs économiques, en portant la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale actuellement de 1 680 000 tep (en 2017) et 2 000 000 tep (en 2019).

Pour ce qui est de la performance technique, le taux de réalisation est de plus de 100% dans la mesure où le résultat obtenu au 31 décembre 2018 est largement supérieur à la cible annoncée (PPA 2019). Par ailleurs ce résultat aurait connu une augmentation supplémentaire si les capacités installées au niveau des barrages de Memve'ele et Mekin avaient été injectées dans le réseau électrique.

Ladite performance technique se justifie ainsi qu'il suit :

- l'année 2018 a connu l'installation des centrales thermiques à gasoil de 5MW à Bertoua, 10 MW à Maroua et la remise en fonctionnement de la centrale à gaz de Logbaba (30 MW) à Douala. Soit 45 MW au total correspondant à 33 895 Tep.De même la finalisation de la première phase des travaux du projet d'extension et de modernisation de la SONARA et ceci malgré l'arrêt en approvisionnement a porté la capacité de raffinage de 2,1 millions de tonnes de brut par an en 2017 à 3,5 millions de tonnes par an en 2018 soient 1 400 000 tep supplémentaire. Le bouclage financier pour la deuxième phase dudit projet est en cours de finalisation.
- les Commissions départementales de Constat et d'Evaluation des biens à exproprier sont à pied d'œuvre, en vue de la réalisation du projet de construction du pipeline sur le tronçon Limbé-Douala-Edéa-Yaoundé.

- les travaux de construction de nouveaux ouvrages destinés à accroître significativement l'offre en énergie se poursuivent notamment les projets de Lom Pangar avec la construction de l'usine de pied, Mekin avec la finalisation des tests en charge et l'étude d'intégration nécessaire pour l'injection au RIS, et Memve'ele avec la construction des lignes d'évacuation ainsi que la jonction à Minlamizibi avec le projet PRERETD piloté par EDC.
- Pour réduire le déficit actuel de production d'énergie et éviter que celui-ci ne se perpétue, d'importants efforts ont été consentis afin d'accélérer l'exécution des projets de centrales électriques en cours de construction.

En ce qui concerne la performance financière,

le taux de réalisation est de 51.39% sur la base des ressources internes affectées principalement à la poursuite de la réalisation desdits projets.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3 113 895	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	448	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 101 167 774 896	CP 94 167 774 896
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -7 854 777 843	Ecart CP -7 854 777 843
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 25 308 365 562	CP 25 308 365 562
TAUX DE CONSOMMATION	25,37 %	27,28 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- l'année 2018 a connu l'installation des centrales thermiques à gasoil de 5MW à Bertoua, 10 MW à Maroua et la remise en fonctionnement de la centrale à gaz de Logbaba (30 MW) à Douala. Soit 45 MW au total correspondant à 33 895 Tep. - Le secteur des hydrocarbures avec le projet d'extension et de modernisation de la SONARA a porté la capacité de raffinage de 2,1 millions de tonnes de brut par an en 2017 à 3,5 millions de tonnes par an en 2018 soient 1 400 000 tep supplémentaire. Le bouclage financier pour la deuxième phase dudit projet est en cours de finalisation. - Les ouvrages qui doivent accroître de façon significative l'offre en énergie sont en cours de construction à l'instar des projets Lom pangar avec son usine de pied de (30MW), Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW). La puissance installée a augmenté de 172 MW, mais cette capacité n'a pas pu être injectée dans le réseau à cause du non achèvement des lignes d'évacuation (Memve'ele), absence de l'étude d'intégration au RIS et les essais non concluants pour (Mekin) - Le taux de consommation constaté est imputable à ces trois grands projets dont les travaux d'exécution commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2018; - Les difficultés ci-dessous ont été rencontrées lors de l'exécution du Programme Offre d'Energie : - les difficultés d'ordre technique ; - les difficultés d'ordre matériel ; - les difficultés organisationnelles. Les difficultés d'ordre technique se rapportent aux aléas et malfaçons rencontrés dans l'exécution des différents projets et qui sont susceptibles d'avoir une influence soit sur le calendrier du projet, soit sur son coût, si des solutions idoines n'y sont pas apportées. Les difficultés d'ordre matériel rencontrées s'expriment en termes d'adéquation entre les moyens et les résultats attendus. Elles révèlent soit une insuffisance, soit de lenteurs dans la mobilisation des crédits budgétaires dédiés à la réalisation ou au suivi des projets ainsi que de manque d'outils de travail appropriés, soit encore la non budgétisation de ressources pour la mise en œuvre de	

certaines activités, sous le prétexte qu'elles ne sont pas matures. Elles expliquent en partie, les retards considérables enregistrés au niveau des projets en construction ou de ceux en préparation.
Ces difficultés s'expriment avec plus d'acuité lorsqu'apparaissent en milieu d'exercice, de nouvelles activités non programmées. Ce qui entraîne, soit des blocages lorsque des ressources dédiées ne peuvent pas être trouvées, soit une réallocation forcée des moyens déjà modestes, au détriment des résultats attendus.
Dans certains cas, des difficultés de nature organisationnelles sont rencontrées, notamment lorsque certains projets matures exigeant une organisation dédiée doivent être portés par l'administration.
Parmi les difficultés organisationnelles figurent en bonne place, l'absence ou la mauvaise circulation de l'information pour assurer un suivi adéquat du programme. Ceci est notamment le cas des activités telles que les grands projets qui sont mis en œuvre par des structures externes. En dehors du cadre de suivi des Feuilles de Route, ou des réunions des Comités de pilotage lorsqu'ils existent, il n'existe pas de mécanismes permettant de disposer, en tout temps, d'informations appropriées sur l'ensemble des activités du programme.
Les difficultés propres à chaque projet se présentent ainsi qu'il suit :

Projet de barrage réservoir de Lom Pangar

Le barrage ayant été mis en eau total n'a pas connu de difficultés majeures.
Les travaux de l'usine de pied et des lignes de transport d'énergie 90KV ont connu des retards à cause de l'absence de mobilisation de la contrepartie de l'Etat et aussi le non-paiement de la contribution de la BDEAC.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele

- les difficultés de libéralisation des emprises de la ligne d'évacuation de l'énergie par les populations riveraines, qui exigent une indemnisation immédiate des terrains occupées corridor de la ligne, zones du poste et voie d'accès).
- attente de décret d'indemnisation ;
- le non-paiement des décomptes des prestataires.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Mekin

- la non mise en œuvre du PGES.
- le retard accusé par l'enlèvement du bois dans la zone noyée de la retenue amont du barrage ;
- l'ennoiement des ponts et des plantations lors des tests après fermeture des vannes nécessitant ainsi la construction de nouveaux ponts ;
- la non finalisation de l'étude d'intégration la centrale au RIS.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Menchum

- l'absence de lisibilité sur le calendrier de bouclage des financements du projet à cause du différend existant en POWERCHINA et CWE a induit un retard dans le développement du projet ;
- l'environnement sécuritaire a entraîné aussi un retard dans la réalisation des études d'APD.
- la réalisation des activités connexes au projet notamment l'EIESC et le PAR a pris du retard du fait des lenteurs dans la mobilisation des crédits budgétaires dédiés, de la non finalisation de l'APD et du climat sécuritaire dans la zone.

Projet d'aménagement hydroélectrique de Warak

- absence de mobilisation de la contrepartie de l'Etat ;

Projet d'extension et de modernisation de la SONARA

malgré la finalisation de la première phase des travaux du projet d'extension et de modernisation de la SONARA ayant permis de porter la capacité de raffinage de 2,1 millions de tonnes de brut par an en 2017 à 3,5 millions de tonnes par an en 2018, le bouclage financier pour la deuxième phase est en cours de finalisation.

PERSPECTIVES 2019	Pour améliorer la performance du programme, il est utile d'améliorer la consistance budgétaire, en assurant notamment une plus grande adéquation entre les moyens et les résultats attendus. Dans un contexte résolument marqué par des contraintes budgétaires, il pourrait être plus productif, à travers une meilleure priorisation et rationalisation (intra et inter Programme) de concentrer les ressources sur un certain nombre d'activités phares ayant une relation de causalité avérée avec l'objectif du Programme. Ceci éviterait des saupoudrages qui s'effectuent en général au détriment des résultats. pour améliorer le suivi du Programme, il y aurait lieu de : - effectuer des missions périodiques d'inspection sur les sites des projets en cours d'exécution; - mettre en place un système de reporting s'appuyant sur la production des rapports périodiques, notamment pour les projets mis en œuvre par des structures externes ; - former les responsables de programmes, d'actions, et les contrôleurs de gestion. - poursuivre les travaux de construction des barrages hydroélectriques de Lom Pangar (usine de pied), Mekin et Memve'ele en cours. - finaliser les études techniques des projets de construction des infrastructures de transport d'électricité (ligne 400 kV Edéa-Yaoundé et lignes de bouclage des postes sources de Yaoundé, ligne 225 kV Song Loulou-Bafoussam et desserte du Nord-Ouest et de l'Ouest, Ligne 225 kV Edéa-Douala et renforcement des réseaux de la ville de Douala, Lignes et postes de renforcement du réseau interconnecté Nord, etc…) - fournir et installer deux bancs de transformateurs de 180 MVA à Oyomabang et à Bekoko ; - lancer la construction des lignes 225 kV monoternes entre Yaoundé et Abong-Mbang et Nkongsamba-Bafoussam ; - finaliser les études d'Avant-Projet Détaillé et la construction de nouveaux barrages, à savoir : les barrages de Menchum, Bini, Song Dong, Grand Eweng, Nachtigal amont etc… - engager le processus d'élaboration d'un nouveau document stratégique du secteur pour remplacer le Plan de développement actuel (PDSE) au vue des manquements constatés; - Allouer des ressources pour la finalisation de la phase 2 de la SONARA.

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

Le résultat obtenu se justifie par la non finalisation du Plan Directeur.

Toutefois, pour réaliser ledit Plan, les activités préalables sont en cours de réalisation, notamment :

- l'acquisition du matériel informatique, bureautique et les équipements de protection à utiliser par les agents enquêteurs à la phase diagnostic ;
- la réalisation de l'étude d'optimisation de l'évacuation des ouvrages de production existante ;
- le renforcement du personnel technique du MINEE affecté dans la phase de diagnostic du secteur.
- la demande de la réalisation en régie de la phase de diagnostic du secteur ;

Le résultat nul financier se justifie par le non achèvement du Plan Directeur et par conséquent l'absence de décomptes pour paiement.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 219 008 000	1 719 008 000	1 193 805 677	693 805 677	139 389 562	139 389 562	11,68 %	20,09 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les différents plans existants jusqu'à ce jour, ont pour la plupart été élaborés au niveau central, ils ont traité des segments « production » « transport » « électrification rurale » sans toutefois intégrer de façon spécifique le volet « distribution » qui touche directement les consommateurs qui se retrouvent répandus sur l'ensemble du territoire. D'autre part un certain nombre d'éléments contextuels nouveaux sont venus modifier un ensemble d'hypothèses contenues dans les plans existants PDSE et le PDER. Afin de prendre en compte dans la stratégie du secteur de l'électricité, l'ensemble des éléments nouveaux, le Gouvernement du Cameroun a décidé d'élaborer un Plan Directeur Production, Transport et distribution, dont l'objectif est de définir les programmes et les projets en vue de la satisfaction des besoins en électricité sur l'étendue du territoire.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- aucune activité majeure n'a été réalisée Le taux de 0% qui traduit la non réalisation du Plan Directeur Production-Transport-Distribution se justifie par la non finalisation des préalables devant permettre l'élaboration de ce document stratégique de planification. Lesdits préalables étant l'acquisition du matériel informatique, l'élaboration d'un diagnostic (Etat des lieux) en régie par les services déconcentrés du Ministère de l'Eau et de l'Energie. Ledit diagnostic devant servir de données d'entrée au Consultant en cours de recrutement. Toutefois, l'acquisition du matériel informatique est effective et l'autorisation de réaliser un diagnostic en régie a été accordée par le MINMAP.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le résultat obtenu se justifie par la non finalisation du Plan Directeur. Toutefois, pour réaliser ledit Plan, les activités préalables sont en cours de réalisation, notamment : - l'acquisition du matériel informatique, bureautique et les équipements de protection à utiliser par les agents enquêteurs à la phase diagnostic ; - la réalisation de l'étude d'optimisation de l'évacuation des ouvrages de production existante ; - le renforcement du personnel technique du MINEE affecté dans la phase de diagnostic du secteur. - la demande de la réalisation en régie de la phase de diagnostic du secteur ; - Le résultat nul financier se justifie par le non achèvement du Plan Directeur et par conséquent l'absence de décomptes pour paiement.
Perspectives 2019	- La budgétisation de cette action à partir de 2019 nous permettra de mettre à jour toutes les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie à l'horizon 2035; - Réalisation de la phase diagnostic en régie; - Formation des agents enquêteurs au SIG; - Rapport d'étude d'optimisation achevé.

Action 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

Ce résultat technique se justifie par la prise en compte de toutes les capacités installées : Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW), Centrale thermique de Maroua (10 MW), centrale thermique de Logbaba (30MW) et la centrale thermique de Bertoua (05 MW), soit une augmentation d'une capacité installée de 271 MW en 2018

- le taux de consommation élevé constaté est imputable à la poursuite des travaux de construction des projets de Lom Pangar et de Memve'ele, projets dont les travaux d'exécution ont commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2018.
- Le faible résultat technique se justifie par :
- le retard dans la mise en œuvre des conditions de mise en vigueur du projet lom pangar n'a pas permis à l'entreprise CAMCE en charge de la construction de l'usine de pied de produire les décomptes pour paiement ;
- la ressource allouée au projet BINI n'a pas été utilisée parce que ce montant était insuffisant pour payer l'avance de démarrage du projet tel que exigé par l'entreprise des travaux ;

l'absence des décrets d'indemnisation de certains tronçons de ligne du projet Memve'ele (Ntem, Vina Nyong et So'o) n'a pas permis le déblocage des fonds.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	43 193 989 053	43 193 989 053	78 117 218 219	78 117 218 219	9 812 225 000	9 812 225 000	12,79 %	12,79 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Afin de satisfaire au moindre coût la demande en énergie électrique (qui croit de 7% en moyenne par an) des opérateurs économiques et des ménages, le Gouvernement a entrepris depuis 2010, la construction des infrastructures de production d'énergie électrique à partir des ressources gazières (centrale à gaz de Kribi) et hydrauliques (Lom Pangar, Memve'ele et Mekin). Les travaux de construction des ouvrages hydroélectriques quant à eux se poursuivent pour être mis en service partiellement en 2019 pour Mekin et Memve'ele ; - les projets suscités ne permettront pas à eux seuls de couvrir la demande en énergie électrique dès l'année 2018, raison pour laquelle le développement des projets de seconde génération s'est poursuivi. Il s'agit des projets hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Bini à Warak (75 MW), de Nachtigal amont (420 MW), de Song Dong (270 MW), Makai (350 MW) et de Njock (117MW).							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- le démarrage des travaux de construction de l'usine de pied et de la ligne d'évacuation du barrage de Lom Pangar, - La poursuite des travaux de mise sous tension des centrales hydroélectriques de Memve'ele et Mekin ; - la finalisation des Etudes d'Avant-Projet Sommaire (APS) des projets hydroélectriques de Njock (117 MW), Nachtigal aval (400 MW), de KPEP (450MW) ; - la poursuite des études d'avant-projet détaillé des barrages hydroélectriques de Menchum (72 MW), de Grand Eweng (1200 MW), de Mouila Mogué (420MW), de Makai (350MW). - le démarrage des travaux préparatoires des projets hydroélectriques de Nachtigal Amont (420 MW) et Bini (75MW) ; - la finalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) de la centrale éolienne des Monts Bamboutos (40 MW). La réalisation technique en fin d'année 2018 qui se traduit par un taux de 98, 78% se justifie par une augmentation de 271 MW dans notre système électrique par rapport à la valeur de référence en 2017. Cette augmentation est due à la disponibilité des centrales hydroélectriques de Memve'ele et Mekin de capacité installée respective de 211 MW et 15 MW, la centrale thermique à gaz de Logbaba de capacité installée de 30 MW et les centrales thermiques à gazole de Maroua et Bertoua de capacité installée respective de 10MW et 5MW.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat technique se justifie par la prise en compte de toutes les capacités installées : Memve'ele (211 MW), Mekin (15 MW), Centrale thermique de Maroua (10 MW), centrale thermique de Logbaba (30MW) et la centrale thermique de Bertoua (05 MW), soit une augmentation d'une capacité installée de 271 MW en 2018 - le taux de consommation élevé constaté est imputable à la poursuite des travaux de construction des projets de Lom Pangar et de Memve'ele, projets dont les travaux d'exécution ont commencés depuis trois à quatre ans, selon le cas, se sont accélérés au cours de l'exercice 2018. - Le faible résultat technique se justifie par : - le retard dans la mise en œuvre des conditions de mise en vigueur du projet lom pangar n'a pas permis à l'entreprise CAMCE en charge de la construction de l'usine de pied de produire les décomptes pour paiement ; - la ressource allouée au projet BINI n'a pas été utilisée parce que ce montant était insuffisant pour payer l'avance de démarrage du projet tel que exigé par l'entreprise des travaux ; l'absence des décrets d'indemnisation de certains tronçons de ligne du projet Memve'ele (Ntem, Vina Nyong et So'o) n'a pas permis le déblocage des fonds.
Perspectives 2019	- la mise sous tension et en fonctionnement des centrales de Mekin et de Memve'ele, ainsi que poursuite des grands chantiers de maturation d'autres barrages hydroélectriques, - achèvement des ouvrages d'évacuation des barrages de Memve'ele et de Mekin - la finalisation des études relatives à la construction des barrages de Menchum, Bini et de Nachtigal Amont.

Action 03 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Ce résultat de l'indicateur est nettement supérieur à la cible et ceci ne reflète pas la réalité à cause des valeurs de référence et cible inscrits dans les PPA 2017 et 2018. Dans ce PPA 2017, la valeur cible est de 89MW au lieu de 1500 ce qui correspond uniquement à la capacité de transit du réseau Nord (RIN). Ainsi, le taux de réalisation technique serait d'environ 80,3%.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	47 900 000 000	41 400 000 000	21 856 751 000	15 356 751 000	15 356 751 000	15 356 751 000	70,26 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le Plan d'urgence triennal décidé par le Chef de l'Etat a prescrit la réalisation d'infrastructures de transport d'énergie électrique. Ledit plan est en cohérence avec Le Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à l'horizon 2035 (PDSE 2035) qui a identifié la réalisation des ouvrages d'évacuation au plan national ainsi que dans le cadre de l'interconnexion électrique avec la République du Tchad. - La nécessité d'interconnecter les réseaux RIS et RIE pour réduire les délestages et l'utilisation des centrales thermiques dans le réseau Est; - La préparation de la CAN masculine en 2019.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	**En ce qui concerne le projet d'interconnexion Cameroun Tchad.** - L'ensemble des études financés par la BAD est achevé depuis mai 2017 ; - la BAD a approuvé le 16 décembre 2017 le financement pour la partie du Cameroun à hauteur de 217,91 millions d'Euros (Guichet BAD) et 6 millions d'Unité de Compte (Guichet FAD). **Parlant du projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de Yaoundé (PLANUT).** - la convention de financement a été signée le 13 juillet 2017 pour un montant global de 29.7 milliards de FCFA ; - le certificat de conformité a été signé et les études d'avant-projet détaillées validées ; - le contrat des travaux a été signé par le MINMAP - le contrat de la Maîtrise d'œuvre a été signé. **S'agissant du projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de Douala (PLANUT)** - les études d'Avant-Projet Détaillées des tracés sont achevées ; - les EIES sont achevées et un certificat de conformité a été délivré; - le processus de recrutement de la maîtrise d'œuvre est en cours de finalisation ; - la convention de financement a été signée entre l'Etat et la SOCIETE GENERALE à hauteur de 148 millions d'Euros - le contrat des travaux est en cours de finalisation ; - le contrat de la maîtrise d'œuvre a été signé. **En ce qui concerne le projet de construction des lignes haute tension Yaoundé-Abong Mbang et Nkongsamba Bafoussam.** - La convention de financement a été signée le 02 février 2017 d'un montant de 93.5 millions de USD ; - les Termes de Références pour les études d'Impact Environnemental et Social ont été transmis et validés au MINEPDED le 07 décembre 2017 ; - la signature du contrat du Maitre d'œuvre TRACTEBEL a eu lieu le19 décembre 2017 ; - les études détaillées et environnementales sont finalisées en 2018 - les travaux d'évaluation des CCE sont en cours ; - le projet de marché des travaux est finalisé et est en cours de signature. **S'agissant du projet de fourniture et pose des bancs de transformateurs d'Oyomabang et Bekoko** - le marché des travaux de l'entreprise SIEMENS est signé **Parlant du programme de mise à niveau des réseaux de transport d'électricité** <u>en ce qui concerne opérationnalisation de la SONATREL</u> - l'ensemble des livrables produits par le consultant CPCS sur la réforme du secteur ont été validés. <u>Sur l'accompagnement technique de RTE/NODALIS</u> -les différents codes de raccordement et de réseau ont été finalisés et transmis à la présidence pour obtenir l'autorisation de signer les projets d'arrêtés rendant d'application obligatoire lesdits codes. <u>pour ce qui est du Renforcement des réseaux électriques de transport d'électricité y compris la construction de la ligne 400 KV entre Edéa et Yaoundé,</u> - l'ensemble des études détaillées pour le volet renforcement des réseaux est entièrement finalisé ; - la maitrise d'œuvre a été recrutée. **Le taux de réalisation de 21,27 % se justifie d'une part par la poursuite de la construction de la ligne de transport d'électricité entre Memve'ele et Yaoundé, ce qui a permis d'accroitre la capacité de transit du réseau de transport, et d'autre part par la poursuite de la construction de la ligne 90 KV de transport d'électricité entre Mbalmayo et Ebolawa dans le cadre du projet PRERETD.**

	Toutefois les activités ci-dessous ont été menées au courant de l'année.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat de l'indicateur est nettement supérieur à la cible et ceci ne reflète pas la réalité à cause des valeurs de référence et cible inscrits dans les PPA 2017 et 2018. Dans ce PPA 2017, la valeur cible est de 89MW au lieu de 1500 ce qui correspond uniquement à la capacité de transit du réseau Nord (RIN). Ainsi, le taux de réalisation technique serait d'environ 80,3%.
Perspectives 2019	- accélérer le déblocage des fonds pour permettre au CCE de fonctionner ; - libérer les corridors des projets de construction des lignes de transport de l'électricité pour permettre le démarrage des travaux ; - finaliser les études d'APD et EIES ; - finaliser le contrat des marchés de travaux pour les projets en en attente de démarrage ; - finaliser le recrutement des BETs qui devront assurer la maîtrise d'œuvre des projets ci- dessus ; - harmonisation des valeurs des indicateurs dans le PPA 2019. - Modifier l'indicateur de l'action pour n'avoir qu'un seul indicateur.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE

Responsable du programme

NDODJENG BOSSONG Antoine
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie			
Indicateurs	**Intitulé:**	Taux d'accès au gaz domestique (GPL)	Taux d'accès à l'électricité	Part des EnR[1] dans le mix énergétique disponible à la consommation
	Unité de mesure :	%	%	%
	Valeur de reference	23,41	65	0,051
	Année de reference	2017	2017	2017
	Valeur cible	27	72	3
	Année cible	2019	2019	2019
Actions du programme	Action 01 : Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'Energie Action 02 : Electrification urbaine, périurbaine et rurale Action 03 : Réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz[2] Action 04 : Développement des énergies renouvelables Action 05 : Maîtrise de l'énergie			
Dotations initiales	**AE : 23 360 985 000**	**CP : 22 346 473 000**		

Responsable du programme	M. **NDODJENG BOSSONG Antoine**, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

OBJECTIF	Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie	
Indicateur	Intitulé:	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	1.0 2015
	Valeur Cible Année cible:	3.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Quantité de GPL mise à la consommation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	17.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	40.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'électricité (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	49.0 2015
	Valeur Cible Année cible:	71.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 42 270 173 226	CP 41 255 661 226
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDODJENG BOSSONG Antoine, Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 422 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté dans un contexte général caractérisé par des éléments se rattachant à :

- **L'évolution mitigée des prix du pétrole brut à l'international**

Au début de l'année 2018, le prix du pétrole brut a augmenté progressivement à l'international avant de subir une chute par la suite. La tendance haussière des cours internationaux s'explique entre autres, par l'instabilité géopolitique en Iran et en Arabie Saoudite, le maintien de la réduction de la production de pétrole brut des pays membres et non membres de l'OPEP, la faiblesse du dollar US, les sanctions possibles contre le pétrole brut russe. La tendance baissière desdits cours quant à elle, s'explique par l'augmentation de la production de pétrole brut américain, la baisse des capacités d'utilisation des raffineries, la baisse de la demande en combustibles de chauffage en Occident, la forte production de pétrole brut par l'Arabie Saoudite, la Russie et la Libye.

- **L'insécurité transfrontalière dans la Région de l'Extrême-Nord et l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest**

Il faut relever que les projets d'électrification programmés dans ces régions du territoire ont connu de réelles perturbations, entrainant dans certains cas des lenteurs dans l'exécution des travaux à cause de l'arrimage aux procédures de sécurité mises en place, et dans d'autres, l'abandon pur et simple des chantiers par les prestataires. Par ailleurs, le déplacement des populations a augmenté la consommation du bois, déjà rare, comme source d'énergie.

L'on doit également indiquer que dans ces Régions du Cameroun, les Marketers n'y ont pas suffisamment implanté des stations-service, car jugés peu rentables à cause de la prolifération dans ces parties du territoire camerounais, des produits pétroliers issus d'importations frauduleuses, mais surtout à cause de l'insécurité transfrontalière dans la Région du Nord et de l'Extrême Nord, et de l'instabilité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il est plus qu'urgent d'accompagner dans l'ensemble de ces Régions, les mesures de lutte contre la fraude par le développement des infrastructures de distribution des produits pétroliers et du gaz, notamment les points ruraux.

- **Les orientations du Chef de l'Etat dans ses messages :**

« J'ai instruit le Gouvernement d'accélérer la mise en place des conditions préalables à l'industrialisation de notre pays. Ces conditions indispensables sont : (i) la disponibilité d'une énergie suffisante et permanente. » **Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2015 et du Nouvel An 2016**.

Ces messages sont restés d'actualité en ce qui concerne l'Exercice budgétaire 2018.

- **L'intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers**

La mise en œuvre du programme de marquage chimique des produits pétroliers s'est poursuivie en 2018, avec comme résultat un volume de

1 656 702,5 m^3 de produits marqués, sur un objectif de **1 745 000 m^3**, soit un taux de réalisation de **97,7%.** Dans la même lancée, **8 014** contrôles ont été effectués dans les stations-service et **1 265** contrôles ont été effectués dans les points de distribution à usage privé.

L'efficacité du marquage chimique des produits pétroliers, des contrôles dans les stations-service et les points de distribution à usage privé a permis d'assurer l'accès des populations et des usagers à un carburant de bonne qualité, faisant passer le taux de pollution moyen de **0,89%** à **1,27%** entre 2017 et 2018.

Outre les activités liées au marquage chimique des produits pétroliers, vingt et une (**21**) opérations de lutte contre la fraude se sont déroulées en vue d'une part, de démanteler les points illicites de frelatage et de vente de carburants implantés dans les coins et recoins de nos grandes métropoles et sur les axes routiers qui les relient et d'autre part, de décourager les fraudeurs dans leurs pratiques illicites. Lesdites opérations ont permis de saisir **396 732 litres** de carburants, tous produits confondus, dont la vente aux enchères publiques a généré un montant de **130 466 275 FCFA**.

- **La demande croissante en électricité, en produits pétroliers et en gaz domestique**

Le secteur de l'électricité est resté caractérisé par une demande nettement supérieure à l'offre, un taux d'accès à l'électricité en zone rurale faible, le secteur résidentiel ayant la plus forte demande en consommation. A cet effet, le Gouvernement a poursuivi avec la réhabilitation, la construction et l'extension des réseaux électriques existants, la promotion et l'extension des

ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI, LAC TCHAD) et le développement des énergies renouvelables comme sources alternatives pour répondre aux besoins des ménages.

- **Le développement des énergies renouvelables**

Le Cameroun s'est engagé à atteindre **25%** d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2035 dont **11%** provenant de la **petite hydro**, **6%** de la **biomasse**, **7%** du **solaire** et **1%** de **l'éolien**, soit **1 500 MW** au total.

Plusieurs activités ont été menées, entre autres, l'installation des lampadaires solaires et la construction des mini centrales solaires dans certaines localités, la prospection et l'identification des sites de petite hydroélectricité dans le cadre de l'élaboration d'un plan directeur de développement des énergies renouvelables au Cameroun et l'accompagnement des partenaires privés locaux et internationaux dans la mise en œuvre des projets de production d'énergies renouvelables.

A propos du projet 166 localités, les centrales solaires ont déjà été installées dans **166 localités** avec **7 005** ménages électrifiés en zone rurale. Aussi, concernant **la deuxième phase** dudit projet qui consiste à électrifier **184 localités** reparties dans les dix (10) Régions du Cameroun, les travaux de génie civil sont terminés dans 148 sites, les installations des équipements sont achevées dans 142 sites et la construction des lignes de distribution terminée dans 13 sites.

Les financements alloués au développement des énergies renouvelables ont été dévalorisés et représentent un montant total de **3 196 946 000 FCFA,** soit **14,82 %** du programme d'accès à l'énergie, et **2,28 %** du budget du MINEE en Crédits de Paiement.

- **La maîtrise de l'énergie**

En ce qui concerne la maîtrise de l'énergie, elle est un aspect indispensable pour maintenir l'équilibre d'un système énergétique. En effet, elle consiste à faire des économies à deux niveaux du système :

- soit au niveau de la réserve énergétique par la modification des habitudes et usages pour éviter les gaspillages (on parle alors de « Sobriété énergétique »), ou l'utilisation des équipements qui consomment moins pour un même rendu en terme de service énergétique (on parle alors d'Efficacité énergétique)

soit sur la ressource énergétique c'est-à-dire le renforcement des organes techniques de production pour augmenter les rendements de production ou pour éviter les pertes dans l'acheminement de l'énergie produite vers les points de consommation.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 422 était d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie. Il s'agissait de parvenir à un niveau appréciable d'accès des populations aux différents types d'énergies.

Pour ce qui est de l'amélioration de l'accès aux produits pétroliers et au gaz, le volume des produits pétroliers mis à la consommation nationale est passé de **1 826 735 m^3** en 2017 à **1 895 092 m^3** en 2018, soit une hausse d'environ **4%** par rapport à 2017. Aussi, le nombre de

stations-service construites et exploitées est passé de **794** en 2017 à **818** en 2018, soit une augmentation de 3% par rapport à 2017. Néanmoins, la couverture des zones rurales et de la partie septentrionale du pays reste faible.

De plus, le taux d'accès au gaz domestique est passé de 23,41% en 2017 à 24,93% en 2018. Le volume de GPL mis à la consommation est passé de **103 359 TM** en 2017 à **114 461 TM** en 2018, soit une hausse d'environ **11%** par rapport à 2017. Cette tendance haussière s'explique d'une part, par le respect des programmes des importations ayant permis de supprimer les pénuries habituellement observées et d'autre part, par l'entrée de nouveaux opérateurs dans la filière, à l'instar de Green Oil et BOCOM Petroleum, augmentant ainsi le parc de bouteilles dans la chaine de distribution du GPL.

S'agissant de l'accès à électricité, il était question de porter son taux d'accès à 70% à l'horizon 2019. Au cours de l'année 2018, ce taux a été évalué à 64,3%. Ce taux se trouve concentré dans les zones urbaines et périurbaines. Il tient aussi compte de tous les programmes d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, Sociétés sous-tutelle, FEICOM, BADEA, BID, OFID...). Néanmoins, les projets d'électrification rurale du plan d'urgence et du BIP MINEE ont permis d'électrifier 130 localités dans les 10 Régions. Plusieurs marchés sont tombés dans la forclusion en raison de la situation sécuritaire et les autres sont en cours d'exécution. Aussi faut-il signaler que des difficultés de collaboration résident toujours avec les collectivités décentralisées dans le cadre de l'exécution des crédits transférés.

Particulièrement, la centrale thermique de KYE-OSSI d'une puissance installée de 1,6 MW, couplée à un réseau Moyenne Tension de 5,5 KM et 22KM de réseau Basse tension pour une population frontalière estimée à 26000 âmes rehaussé considérablement le niveau d'accès des populations à l'électricité (0,08%).

Une équipe comprenant toutes les parties prenantes pour la réalisation des ouvrages d'électrification rurale travaille sur une étude de la problématique du poteau bois cette question afin que ledit matériau local retrouve sa position de l'année 1985. Un projet de texte y relatif et les prescriptions techniques de production de traitement des poteaux bois a été transmis aux services du **Premier Ministre, Chef du Gouvernement**.

Concernant les énergies renouvelables, l'enveloppe budgétaire allouée en 2018 s'élevait à 3 196 946 000 FCFA et prévoyait entre autres :

- l'intervention d'urgence en énergie électrique solaire ;
- l'installation de 798 lampadaires solaires dans certaines localités (24) ;
- l'installation de mini-centrales solaires ;
- les fonds de contrepartie du projet 166 localités ;
- les fonds de contrepartie du projet 184 localités.

De manière générale, la mise en œuvre de ces différents projets a connu des problèmes liés (**i**) au fait que l'ensemble des équipements afférents à ces projets sont importés, (**ii**) au retard dans le paiement des fonds de contrepartie, ce qui a entraîné une prorogation des délais d'exécution et (**iii**) à la sécurisation des équipements installés sur les sites présélectionnés. En 2018, sept (07) contrats et des ordres de services ont été signés dans le cadre de l'intervention d'urgence

en énergie électrique solaire, treize (**13**) marchés concernant les installations de lampadaires solaires et deux (**02**) marchés concernant la construction de mini-centrales solaires ont été signés.

S'agissant du projet d'élaboration du Plan Directeur des Energies Renouvelables, une mission de prospection et d'identification de sites de petite hydroélectricité s'est effectuée au cours de la période allant du 06 août au 08 septembre 2018.

S'agissant de la Maîtrise de l'Energie, aucune dotation budgétaire n'a malheureusement été consacrée à un programme d'efficacité énergétique ou de sobriété énergétique, et ce depuis voilà au moins quatre exercices. Toutefois, quelques actions type encadrement, accompagnement, ou appui ont été menée au courant de l'année 2018. Il s'agit notamment de :

1. L'encadrement des études de faisabilité relatives à la modernisation des réseaux d'éclairage public de certaines Communautés Urbaines (Yaoundé, Douala, Kumba, Limbé), réalisées par un promoteur en collaboration avec lesdites Communes ;
2. La soumission du dossier de candidature du Cameroun à la manifestation d'intérêt relatif à l'appui technique et financier de l'OIF/IFDD pour le développement et la mise en place du « Programme de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité » (PSCOFE) au sein du secteur public ;
3. La poursuite, avec les différents acteurs concernés, des échanges relatifs à la mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique dans les secteurs industriel, résidentiel et des bâtiments publics.

Analyse de la performance globale du Programme 422

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU			
TAUX DE REALISATION DES INDICATEURS	Taux d'accès au gaz domestique	Taux d'accès à l'électricité	Part des ENR (*) dans le mix énergétique disponible à la consommation
	24,93%	65%	0.74%
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : **20 425 746 803** (- 27 160 676 076)	CP : **19 411 234 803** (- 23 951 407 076)	
CREDITS CONSOMMES	AE : 13 641 812 602	CP : 13 275 502 853	
TAUX DE CONSOMMATION	66,79%	68,39%	

JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Retard dans les procédures d'attribution des Marchés Publics ; - Retard des prestataires dans l'exécution des travaux d'électrification ; - les lenteurs dans le processus de réception provisoire des ouvrages par la maitrise d'œuvre ; - la suspension des travaux due au fait de l'attente des signatures de contrats et le recrutement de la maitrise d'œuvre ; - Délais trop longs pour l'approvisionnement en équipement importés (Transformateurs, poteaux métalliques, panneaux solaires, batteries solaires …) - Inadéquation de la période d'attribution du marché et le climat (saisons de fortes pluies) ; - Mauvais état des routes rendant inaccessibles certaines localités surtout en saison pluvieuse ; - Insuffisance du personnel ENEO pour le suivi des travaux d'électrification rurale ; - Rareté des poteaux bois du fait de l'insécurité dans le Nord-Ouest ; - Aucune activité relative aux produits pétroliers et au GPL n'a été budgétisée.
PERSPECTIVES	- Accélérer le montage et la transmission des DAO ; - Mettre en œuvre la stratégie développée pour la promotion des ménages à l'accès au gaz domestique - Procéder à l'extension des réseaux électriques en zone péri urbaine et promouvoir les branchements sociaux - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès : - Normaliser des réseaux de distribution électrique frauduleux; - Construire des points ruraux de distribution des produits pétroliers ; - Intensifier la lutte contre la fraude des produits pétroliers sur l'étendue du territoire national ; - Améliorer le cadre règlementaire de distribution du gaz domestique ; - Améliorer les procédures de réception des ouvrages ; - Mettre en place un cadre légal et réglementaire spécifique aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie ; - Encourager les PME locales dans l'assemblage et la fabrication des équipements destinés aux projets d'ENR ; - Implémentation des compteurs intelligents et à prépaiement ; - Prendre en compte les activités relatives à la Maîtrise de l'Energie : dans un premier temps des enquêtes ont besoin d'être menées pour permettre de faire un état de lieux et ressortir la valeur de référence pouvant dégager la part de la maîtrise de l'énergie dans le programme 422

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	-	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	72,72	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 39 334 935 029	CP 38 320 423 029
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 935 238 197	Ecart CP 2 935 238 197
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 12 943 213 352	CP 12 943 213 352
TAUX DE CONSOMMATION	63,37 %	66,68 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Retard dans les procédures d'attribution des Marchés Publics ; - Retard des prestataires dans l'exécution des travaux d'électrification ; - les lenteurs dans le processus de réception provisoire des ouvrages par la maitrise d'œuvre ; - la suspension des travaux due au fait de l'attente des signatures de contrats et le recrutement de la maitrise d'œuvre ; - Délais trop longs pour l'approvisionnement en équipement importés (Transformateurs, poteaux métalliques, panneaux solaires, batteries solaires …) - Inadéquation de la période d'attribution du marché et le climat (saisons de fortes pluies) ; - Mauvais état des routes rendant inaccessibles certaines localités surtout en saison pluvieuse ; - Insuffisance du personnel ENEO pour le suivi des travaux d'électrification rurale ; - Rareté des poteaux bois du fait de l'insécurité dans le Nord-Ouest ; - Aucune activité relative aux produits pétroliers et au GPL n'a été budgétisée.	
PERSPECTIVES 2019	- Accélérer le montage et la transmission des DAO ; - Mettre en œuvre la stratégie développée pour la promotion des ménages à l'accès au gaz domestique - Procéder à l'extension des réseaux électriques en zone péri urbaine et promouvoir les branchements sociaux - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès : - Normaliser des réseaux de distribution électrique frauduleux; - Construire des points ruraux de distribution des produits pétroliers ; - Intensifier la lutte contre la fraude des produits pétroliers sur l'étendue du territoire national ; - Améliorer le cadre règlementaire de distribution du gaz domestique ; - Améliorer les procédures de réception des ouvrages ; - Mettre en place un cadre légal et réglementaire spécifique aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie ; - Encourager les PME locales dans l'assemblage et la fabrication des équipements destinés aux projets d'ENR ; - Implémentation des compteurs intelligents et à prépaiement ; - Prendre en compte les activités relatives à la Maîtrise de l'Energie : dans un premier temps des enquêtes ont besoin d'être menées pour permettre de faire un état de lieux et ressortir la valeur de référence pouvant dégager la part de la maîtrise de l'énergie dans le programme 422.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

- Problème de déblocage des fonds pour la prise en charge des activités d'investissement.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 078 645 000	1 078 645 000	843 015 329	843 015 329	464 029 129	464 029 129	55,04 %	55,04 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Manque de données fiables pouvant permettre de renseigner convenablement les indicateurs du Programme ; - L'engagement du Chef de l'Etat à la Cop 21 visant l'atteinte de 25% d'énergies renouvelables dans le mix électrique à l'horizon 2035.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Dépenses courantes du programme II : les charges de fonctionnement du programme ont été affectées dans cette action ; - Elaboration du Plan Directeur des Energies Renouvelables : Prospection et identification des sites de petite hydroélectricité ; - Pour l'élaboration de l'Agenda d'actions et du Prospectus d'Investissement de l'initiative SEforALL : - l'atelier d'examen de la première mouture de l'Agenda d'actions, élaborée par le Cabinet SOFRECO, tenu les 16 et 17 janvier 2018 n'a malheureusement pas permis de valider ledit document. - Un appel à projets a été lancé par le MINEE pour recenser les projets du secteur privé à inscrire dans le Prospectus d'investissement ; - la résiliation par la BAD du contrat du bureau d'études SOFRECO chargé d'accompagner le Gouvernement camerounais dans l'élaboration des documents susmentionnés et le processus de recrutement d'un consultant individuel ; - la tenue de l'atelier de validation du manuel de procédures pour la production indépendante d'énergie électrique d'origine renouvelable raccordée aux réseaux électriques national, composante régulation au cours du 1er trimestre de l'année 2019. La réalisation technique en fin d'année 2018 qui se traduit par un taux de 100% se justifie par la production des deux (02) documents stratégiques dont le Plan Directeur des Energies Renouvelables et l'Agenda d'Action.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Problème de déblocage des fonds pour la prise en charge des activités d'investissement.							

Perspectives 2019	- Finaliser l'élaboration de la carte électrique ; - Coordonner la réalisation par l'INS de la 1ère et la 2ème phase de l'enquête nationale sur l'accès à l'énergie (ENACE) ; - Poursuivre la mise en œuvre de l'initiative SE4All au Cameroun, à travers notamment l'organisation d'un atelier de lancement national et l'élaboration des documents de politique énergétique de référence.

Action 02 ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE

- Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique par :
- Retard dans la publication des marchés ;
- période non favorable d'attribution des marchés ;
- Retard dans l'exécution des travaux ;
- Le soutien réservé et limité des banques locales ;
- Le prolongement incompréhensible du paiement des prestations aux finances ;
- Les erreurs en écritures dans les ressources transférées, cas de l'Extrême-Nord) ;
- La conclusion des marchés avec des entreprises peu qualifiées;
- Plusieurs marchés du Programme sont tombés dans la forclusion et n'ont pas été réalisés ;
- Le manque de synergie des acteurs du secteur ;
- La non maîtrise des ouvrages électriques par les Collectivités territoriales décentralisées ;

La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	37 994 582 226	36 980 070 226	31 741 201 552	30 726 689 552	5 803 466 075	5 803 466 075	45,23 %	49,11 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Faible taux d'accès à l'électricité ; - Nécessité d'améliorer l'accès des ménages à l'électricité ; - Insécurité dans certaines régions.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- l'électrification rurale de 130 localités nouvelles dans 10 régions et poursuite des 29 localités en cours d'électrification ; - la poursuite de l'exécution du projet PRERETD ; - le démarrage des travaux d'exécution du projet d'Electrification sur Fonds BID ; - la réception provisoire de la centrale et réseau électrique de la commune de KYE-OSSI ; - la poursuite du projet d'électrification rurale décentralisée ERD RUMPI ; - l'achèvement et la réception des ouvrages du Projet d'électrification rurale par extension des réseaux interconnectés Sud et nord (PERERINS) ; - la poursuite des activités du Projet de renforcement et d'Extension des Réseaux de Transport et de Distribution (PRERETD), sur financement JICA/BAD/Etat ; - l'exploitation du poste HT/MT d'Ebolowa pour l'exploitation de 45MW du barrage de Memve éle ; - la sécurisation de l'alimentation de la ville d'Ebolowa et ses environs par son raccordement au poste de Djob ; - la mise en service de la ligne devant alimenter la zone industrielle de Nomayos et l'électrification des localités de la zone du projet ; - la poursuite des travaux de construction de la ligne devant alimenter la zone industrielle de Nomayos et l'électrification des localités de la zone du projet ; - la poursuite de la cartographie des infrastructures électriques à travers le projet de la carte électrique ; - la signature des protocoles d'accord avec certains partenaires pour des projets d'électrification rurale, comprenant les études, le financement et l'exécution des travaux ; - La tenue de la première conférence en vue de la recherche de financement pour la mise en œuvre du PDER validé en 2017. Au terme de l'exercice 2018 la réalisation technique est portée 69,5% suite à la connexion de plus 130 localités, et l'avancement de plusieurs projets sous tutelle.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Le faible taux de réalisation technique et même financier de l'électrification rurale s'explique par : - Retard dans la publication des marchés ; - période non favorable d'attribution des marchés ; - Retard dans l'exécution des travaux ; - Le soutien réservé et limité des banques locales ; - Le prolongement incompréhensible du paiement des prestations aux finances ; - Les erreurs en écritures dans les ressources transférées, cas de l'Extrême-Nord) ; - La conclusion des marchés avec des entreprises peu qualifiées; - Plusieurs marchés du Programme sont tombés dans la forclusion et n'ont pas été réalisés ; - Le manque de synergie des acteurs du secteur ; - La non maîtrise des ouvrages électriques par les Collectivités territoriales décentralisées ; - La faible utilisation des ressources se justifie par le fait que les financements extérieurs n'ont pas été engagés au MINEE.

Perspectives 2019	- Accélérer les procédures de publication des marchés au MINMAP ; - procéder à la pré-qualification des prestataires et renforcer les capacités des ingénieurs de suivi des travaux d'électrification à travers des formations spécifiques ; - envisager le renforcement des capacités techniques du personnel technique des collectivités territoriales décentralisées ; - Accélérer les procédures de publication des marchés au MINMAP ; - procéder à la pré-qualification des prestataires et renforcer les capacités des ingénieurs de suivi des travaux d'électrification à travers des formations spécifiques ; - Mettre sur pied des mécanismes de collaboration entre ces acteurs (AER, EDC, ENEO, FEICOM, PNDP, Communes..) en organisant des séances de travail semestriel pour un échange d'informations. Par ailleurs, mettre à la disposition des délégations régionales, des fiches de collecte type à renseigner annuellement (mi-décembre de l'année N-1) ; - Poursuite de l'Implémentation de la mise en œuvre du Plan Directeur d'Electrification Rurale (PEDER) ; - Intensifier l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès en zone rurale ; - Envisager un centre de formation aux métiers d'électrification rurale ; - Trouver des facilitations pour la production des équipements électriques au Cameroun.

Action 04 DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE

- Les projets programmés en 2018 ont connu un retard de démarrage et sont en cours d'exécution ;
- Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet 166 localités ;
- L'absence du contrat de marché en bonne et due forme du projet 184 localités ;

Le retard dans le démarrage des travaux dû au non-paiement des fonds de contrepartie.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 196 946 000	3 196 946 000	6 750 718 148	6 750 718 148	6 675 718 148	6 675 718 148	98,89 %	98,89 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Absence des données de base complète sur le potentiel des énergies renouvelables ; - Absence d'un bilan des réalisations en matière des énergies renouvelables ; - Lenteur dans le processus de passation des marchés ; - Absence de ressources financières allouées aux études et au suivi de l'exécution des projets ; - Indisponibilité des équipements des énergies renouvelables sur le marché local ; - Absence d'une stratégie de recherche dans le domaine des énergies renouvelables ; - Insuffisance des dispositifs incitatifs de promotion, de facilitation et de soutien au développement des énergies renouvelables ; - Insuffisance de la main d'œuvre qualifié dans le secteur public, le secteur privé et la société civile.							

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Installation, dans le cadre du projet 166 localités, de 166 centrales solaires photovoltaïques, pour un taux de réalisation de 100% ; - Pour le projet 184 localités le taux de réalisation technique est estimé à 75% et celui de la réalisation financière de 60% ; - Requête de financement transmis au MINEPAT pour la réalisation des projets de construction des centrales solaires photovoltaïques à Touboro et Tignère qui seront couplées aux centrales thermiques desdites villes ; - Exécution en cours, dans le cadre du BIP 2018, des projets d'installation de 798 lampadaires solaires ; - Poursuite de la mise en œuvre du projet d'élaboration du Plan Directeur de Développement des Energies Renouvelables. La mission de prospection et d'identification des sites de petite hydroélectricité s'est effectuée au cours de la période allant du 06 août au 08 septembre 2018 ; - Poursuite de la réalisation des projets d'énergie solaire dans le Grand Nord identifiés par la Présidence de la République - Poursuite de la mise en œuvre du programme de développement de la micro-hydroélectricité avec des projets pilotes tels que la construction de la microcentrale hydroélectrique sur la rivière Koudini dont les études de faisabilité et les études d'APD ont été validées ; - Accompagnement des partenaires privés locaux et internationaux pour la finalisation des études de faisabilité en vue de la construction des petites centrales hydroélectriques et des réseaux électriques associés sur les sites qui sont dans la base de données de 260 sites recensés dans le cadre du projet Invest'Elec ; - Structuration du projet de construction d'un parc éolien de 42 MW sur les Monts Bamboutos, extensible à 80 MW, dont le bouclage financier est en cours ; - Poursuite des travaux pour le Développement de deux (02) petites centrales hydroélectriques avec l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ; - Mise en œuvre des projets de production d'énergies renouvelables avec des partenaires privés. En 2018, la signature des marchés d'installation des lampadaires solaires et la construction des mini centrales solaires dans certaines localités ont permis d'avoir un taux de réalisation technique estimé à 40,15% contre un taux d'exécution financière de 98,89%.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les projets programmés en 2018 ont connu un retard de démarrage et sont en cours d'exécution ; - Le retard dans le paiement des fonds de contrepartie du projet 166 localités ; - L'absence du contrat de marché en bonne et due forme du projet 184 localités ; - Le retard dans le démarrage des travaux dû au non-paiement des fonds de contrepartie.
Perspectives 2019	- Poursuivre la mise en place d'un programme de développement de la micro-hydroélectricité ; - Poursuivre l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et l'éclairage public solaire ; - Valoriser les autres formes d'énergies renouvelables (éolien, biomasse) par le développement des programmes biogaz et biocarburants, et des projets de construction des parcs éoliens.

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Responsable du programme

NGO NDJIKI épse MINE

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	**Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques**		
Indicateur	**Intitulé :**	**Taux d'accès à l'eau potable**	**Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré**
	Unité de mesure :	%	%
	Valeur de référence	50	32
	Année de référence	2017	
	Valeur cible	75%	60%
	Année cible	2020	
Actions du programme	Action 01 : Elaboration et mise à jour des politiques et des stratégies du secteur de l'eau Action 02 : Développement des infrastructures de production d'eau potable Action 03 : Développement de l'accès à l'eau potable Action 04 : Développement des infrastructures d'assainissement liquide Action 5 : Amélioration des capacités des CTD dans la gestion des ouvrages Action 6 : Développement de l'accès à l'eau pour les activités agro-sylvo-pastorales Action 7 : Suivi – évaluation qualitative et quantitative des ressources en eau		
Dotations initiales	AE : 34 418 584 500	CP : 34 147 645 500	
Responsable du programme	Mme **NGO NDJIKI épse MINE** Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eau (DMRE)		

OBJECTIF	Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	37.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	44.0 2018
Indicateur	Intitulé:	Taux d'accès à l'eau potable (en %)
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence: Année de référence:	60.0 2014
	Valeur Cible Année cible:	75.0 2018
ACTIONS DU PROGRAMME		
DOTATIONS INITIALES	AE 61 846 549 367	CP 61 575 610 367
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NGO NDJIKI épse MINE,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 423 du Ministère de l'Eau et de l'Energie a été exécuté au cours de l'année 2018 dans un contexte général caractérisé par :

- la poursuite de la mise en œuvre du PLANUT
- la persistance de l'insécurité transfrontalière, la crise dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la crise centrafricaine et leurs corollaires ;
- le développement de l'accès à l'eau pour les activités agro-sylvo-pastorales à travers la mobilisation et la valorisation des eaux pluviales dans les Régions ou le stress hydrique est important et où le cadre géographique est favorable.

Quoique la réforme des marchés publics connaisse des avancées remarquables, on continue à observer les rallonges des délais des procédures de passation des marchés d'une part, et la nécessité de renforcer les capacités techniques des services techniques.

Pour ce qui est de la décentralisation, un certain nombre de compétence et de ressources ont été transférées aux CTD.

En somme, le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide reste toujours caractérisé en 2018 par un faible niveau d'investissement dans le sous-secteur de l'eau et de l'assainissement avec pour conséquence des taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide en deçà des objectifs. Pour inverser ces tendances, de gros financements sont nécessaires.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

L'objectif du programme 423 pour l'année 2018 était d'améliorer les performances de l'année 2017 à travers l'amélioration du suivi de la mise en œuvre des projets aussi bien dans le domaine de l'eau potable que dans celui de l'assainissement liquide afin d'atteindre les cibles de 53% et de 32% respectivement. Les activités suivantes ont été engagées en 2018 dans le but d'atteinte cet objectif :

- La Réalisation de nouvelles mini AEP ;
- La poursuite de la réalisation des AEP inscrite au cours des exercices précédents ;
- Réhabilitation des ouvrages d'hydraulique ;
- Les Interventions d'Urgence Eau.
- La sélection d'un consultant pour la mise en œuvre du Projet études de mobilisation et de valorisation des eaux pluviales à travers des retenues collinaires dans la région du nord (PEMVEP) ;
- Poursuite des travaux du projet PAEPYS ;
- La poursuite de la mise en œuvre du PLANUT avec notamment la réalisation de forages dans le cadre de la construction de 3000 forages dans le Septentrion ;
- La poursuite de la mise en œuvre des projets 07 centres BADEA-OFID,
- La finalisation des projets PAEPA MRU, PAEPA MSU ;
- La construction par les CTD, de forages dans le cadre de l'hydraulique rural sur BIP ;
- La poursuite de la mise en œuvre du projet IHL.

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU	**Accès à l'eau potable : 50,75% Accès à l'assainissement : 32%**	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	**Accès à l'eau potable : 4% Accès à l'assainissement : 00%**	
DOTATION DE CREDITS REVISES (écarts)	AE : **13 813 531 418** (-20 605 053082)	CP : **13 542 592 418** (-20 605 053 082)
CREDITS Consommés	AE : 6 375 296 807	CP : 6 347 663 916
TAUX DE CONSOMMATION	46,15%	46,87%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il existe un écart considérable entre les activités prévues par le CDMT et celles réalisées sur la base des ressources allouées. Les activités budgétisées sont très insuffisantes pour permettre d'améliorer de façon significative le taux d'accès. En matière d'assainissement, aucun projet n'a été budgétisé au cours du triennat.	

PERSPECTIVES POUR 2019	Révision des indicateurs du programme et de certaines actions (Action 3, 4), la reconduction des actions 5 et 7 et l'évaluation de la situation de référence des actions 5 et 6.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	**Accès à l'eau potable : 50,75%** **Accès à l'assainissement : 32%**	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	50,75	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 41 241 496 285	CP 40 970 557 285
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 20 605 053 082	Ecart CP 20 605 053 082
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 004 094 788	CP 6 004 094 788
TAUX DE CONSOMMATION	43,47 %	44,33 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Il existe un écart considérable entre les activités prévues par le CDMT et celles réalisées sur la base des ressources allouées. Les activités budgétisées sont très insuffisantes pour permettre d'améliorer de façon significative le taux d'accès. En matière d'assainissement, aucun projet n'a été budgétisé au cours du triennat.	
PERSPECTIVES 2019	Révision des indicateurs du programme et de certaines actions (Action 3, 4), la reconduction des actions 5 et 7 et l'évaluation de la situation de référence des actions 5 et 6.	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

Aucune activité d'investissement programmée dans le CDMT n'a été budgétisée dans le cadre de cette action

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	507 547 000	507 547 000	468 946 921	468 946 921	64 349 921	64 349 921	13,72 %	13,72 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Seule les activités de fonctionnement ont été budgétisées.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité d'investissement n'a été budgétisée, d'où un taux de réalisation technique de 0%. Par ailleurs, les activités de fonctionnement ont été exécutées à 65,36%.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Aucune activité d'investissement programmée dans le CDMT n'a été budgétisée dans le cadre de cette action							
Perspectives 2019	La révision du cadre juridique de l'eau est désormais un impératif. Il faudra donc réinscrire les activités y relative dans le CDMT 2020							

Action 02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Ce résultat technique se justifie par :

- La poursuite des travaux des projets Sanaga et IHL dont les effets sur l'indicateur de l'action ne seront perceptibles qu'à la fin de sa mise en œuvre ;
- Retard dans l'attribution des Marchés ;
- Faible capacité des autres projets inscrits à faire évoluer significativement l'indicateur à cause de l'insuffisance des ressources allouées ;

Les cibles des indicateurs sont estimées sur la base des activités programmées dans le CDMT même si la plus de 80% n'est pas budgétisée.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	26 165 537 500	25 894 598 500	8 342 554 158	8 071 615 158	5 223 146 848	5 223 146 848	62,61 %	64,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été élaboré dans un contexte marqué par : - la situation de crise dans les Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest; - la Faible capacité de suivi des projets à gestion décentralisée; - la Révision du Code des Marché publics et ses corollaires sur l'exécution des Marchés en cours.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Poursuite de la mise en œuvre du Projet de Renforcement de l'Approvisionnement en Eau Potable de la Ville de Yaoundé en mesure d'urgence (IHL) ; - Poursuite de la mise en œuvre du Projet d'alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville de Yaoundé à partir de la Sanaga (PAEPYS) ; - Poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Adduction en eau potable (AEP) 7 centres BADEA-OFID ; - Poursuite de la réalisation des Adductions en Eau Potable lancées en 2017 (Nkol Elouga, Midjivin, Siga Bonjo (BONJO), Badeng, Koussam (Quartier Feukom), Eweit, Batoumbi 1, Bengbis, Tombel) ; - Réalisation des nouvelles adductions en eau potable dont 33 achevées et 17 démarrées. En 2018, cette action a permis la poursuite des travaux de projets d'envergure dans le demaine de l'eau, d'où un taux de réalisation de l'exercice estimé à 264m3/jr (soit un taux technique de 0.018 %).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat technique se justifie par : - La poursuite des travaux des projets Sanaga et IHL dont les effets sur l'indicateur de l'action ne seront perceptibles qu'à la fin de sa mise en œuvre ; - Retard dans l'attribution des Marchés ; - Faible capacité des autres projets inscrits à faire évoluer significativement l'indicateur à cause de l'insuffisance des ressources allouées ; Les cibles des indicateurs sont estimées sur la base des activités programmées dans le CDMT même si la plus de 80% n'est pas budgétisée.							

Perspectives 2019	- Poursuivre la réalisation des travaux en cours et achever ceux qui doivent l'être; - Faire un plaidoyer pour le renforcement de la cohérence entre les étapes le CDMT et le journal des projets pour les exercices à venir; - Faire un plaidoyer pour le rehaussement du budget de fonctionnement nécessaire au suivi des activités.

Action 03 DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

- Les cibles des indicateurs sont estimées sur la base des activités programmées dans le CDMT même si la plus de 80% n'est pas budgétisée ;
- Retard dans l'attribution des Marchés ;
- Projets à très faible impact sur l'évolution de l'indicateur du fait de l'insuffisance des ressources allouées ;
- Indicateur impossible à évaluer avec fiabilité à partir du BIP MINEE. De plus la définition du milieu rural et urbain dans le domaine est imprécise.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	34 623 464 867	34 623 464 867	32 376 157 858	32 376 157 858	666 598 019	666 598 019	13,47 %	13,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'élaboration de cette action s'est faite dans un contexte marqué par : - la situation de crise dans les Région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - la Faible capacité de suivi des projets à gestion décentralisée ; - la Révision du Code des Marchés publics et ses corollaires sur l'exécution des Marchés en cours.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'assainissement en Milieu Rural au Cameroun (PAEPA-MRU ; - Réhabilitation des ouvrages d'hydraulique ; - Intervention d'Urgence Eau ; - Hydraulique Rurale sur BIP. En fin d'année 2018, plusieurs projets n'ont pas encore fait l'objet de réception et certains projets de seconde génération sont en cours d'exécution. D'où les réalisations de l'exercice suivantes : - Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain :0.5% (soit un taux technique de 3,5%) - Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural :0.25% (soit un taux technique de 1,1%)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Les cibles des indicateurs sont estimées sur la base des activités programmées dans le CDMT même si la plus de 80% n'est pas budgétisée ; - Retard dans l'attribution des Marchés ; - Projets à très faible impact sur l'évolution de l'indicateur du fait de l'insuffisance des ressources allouées ; - Indicateur impossible à évaluer avec fiabilité à partir du BIP MINEE. De plus la définition du milieu rural et urbain dans le domaine est imprécise.							
Perspectives 2019	- Faire un plaidoyer pour le renforcement de la cohérence entre les étapes le CDMT et le journal des projets pour les exercices à venir ; - Faire un plaidoyer pour le rehaussement du budget de fonctionnement nécessaire au suivi des activités ; - Améliorer le cadre juridique du secteur et définir de nouveaux indicateurs.							

Action 06 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE MOBILISATION DES RESSOURCES EAUX POUR LES ACTIVITÉS AGRO-SYLVO-PASTORALES

D'autres projet d'étude ont été proposées dans le CDMT mains n'ont pas été budgétisés.
Le projet PEMVEP consiste en la réalisation d'études en vue de la construction d'ouvrages de retenue devant mobiliser les ressources pour différents usages.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	550 000 000	550 000 000	53 837 348	53 837 348	50 000 000	50 000 000	92,87 %	92,87 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'action est mise en œuvre dans un contexte ou des ressources sont mobilisées par les nombreux barrages existants et en cours de construction sont évalues en terme de capacité de production des supplémentaires. Ce qui ne permet pas de capter l'impact des barrages réservoirs tel que Lom Pangar, Mappé, Bamendjin, Mbakaou et Lagdo grâce auxquels la pisciculture et l'hydraulique agricole entre autre se développent.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Finalisation du recrutement du Consultant chargé de mener les études. La seule activité de cette action pour 2018 porte uniquement sur le projet PEMVEP. Les études en cours pour cette activité n'impacte pas encore sur cet indicateur.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	D'autres projet d'étude ont été proposées dans le CDMT mains n'ont pas été budgétisés. Le projet PEMVEP consiste en la réalisation d'études en vue de la construction d'ouvrages de retenue devant mobiliser les ressources pour différents usages.							
Perspectives 2019	Réaliser des études permettant d'évaluer la situation de référence en intégrant les ressources mobilisées par les grands et micro barrages, reconduire pour l'exercice 2019, les autres activités qui n'ont pas été budgétisées.							

2018

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

Responsable du programme

NDJOUKE THOME Adolphe

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Objectif	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Indicateur	**Intitulé :**	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)
	Unité de mesure :	%
	Valeur de référence	90,04
	Année de référence	2017
	Valeur cible	100
	Année cible	2019
Actions du programme	Action 01 : coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 02 : Etudes stratégiques et planification au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 03 : Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 04 : Développement du système d'information statistique au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 05 : Amélioration du cadre du travail développement des ressources humaines Action 06 : Développement des ressources humaines Action 07 : Développement des TIC au Ministère de l'Eau et de l'Énergie Action 08 : Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 09 : Conseil juridique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie Action 10 : Communication et relation publique au Ministère de l'Eau et de l'Energie Action 11 : Gestion des ressources documentaires au Ministère de l'Eau et de l'Energie	
Moyens budgétisés (**Dotations initiales)**	**AE : 3 555 089 393**	CP : **3 615 089 393**

Contexte de mise en œuvre	- Amélioration de la gouvernance et de la qualité de la dépense publique dans le sous-secteur eau et énergie ; - Amélioration du cadre de vie générale de tous les acteurs du sous-secteur Eau et Energie ; - Renforcement du parc informatique dans les services centraux et déconcentrés ; - Poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures existantes à ces trois niveaux (central, régional et départemental) ;
Responsable du programme	M. **NDJOUKE THOME Adolphe**, Secrétaire Général

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie		
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)	
	Unité de mesure	%	
	Valeur de référence: Année de référence:	90.4000015258789 2016	
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2018	
ACTIONS DU PROGRAMME			
DOTATIONS INITIALES	AE 4 025 373 500		CP 4 085 373 500
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDJOUKE THOME Adolphe,		

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme support (424) du Ministère de l'Eau et de l'Énergie a été exécuté dans un contexte général marqué par :

- Vétusté des bâtiments abritant une part importante des services déconcentrés du MINEE ;
- Importance des Créances de l'Etat dues aux entreprises ayant réalisés les infrastructures publiques dans le domaine de l'eau et de l'énergie ;
- Besoin en équipements techniques de contrôle et de suivi des travaux sur le terrain ;
- La construction, l'aménagement et la réfection des bâtiments dans certains services déconcentrés ;
- L'acquisition des matériels techniques de contrôle et d'inspection des ouvrages CELLULE SISPER et DEPMI ;
- L'interconnexion urbaine par fibre optique des bâtiments annexes N°1 à Mvog Ada et N°2 à la nouvelle route Omnisport ;
- Le renforcement du parc informatique dans les services déconcentrés ;
- Progression descendante de l'enveloppe de fonctionnement allouée au MINEE.

L'accroissement du nombre de projets à gestion décentralisée exige des services techniques déconcentrés du MINEE, une vigilance accrue dans le processus de leur passation et exécution

de ces projets et aussi dans le processus d'engagement des dépenses y afférentes. L'acquisition des matériels techniques de contrôle et d'inspection des ouvrages CELLULE SISPER et DEPMI facilitera la tâche aux ordonnateurs.

Par ailleurs, la dynamique descendante de l'enveloppe de fonctionnement allouée au MINEE a fortement limité le déploiement des services techniques du MINEE dans les zones reculées. Les besoins des populations les plus vulnérables des zones enclavées n'ont certainement pas été évalués de façon objective, ce qui empiète le niveau de Maturation des projets.

Toutefois, la poursuite de la redynamisation des activités destinées à la mise en œuvre effective des systèmes d'information sur l'eau et sur l'énergie a permis d'améliorer la qualité des informations et une meilleure orientation de la stratégie sectorielle du sous-secteur Eau et Énergie.

Toutes ces péripéties ont de manière significative impacté positivement ou négativement selon le cas, la performance globale du programme 424 et par conséquent celle du sous-secteur Eau et Énergie.

Enfin, l'année 2018 marquait la troisième année budgétaire du second triennat et le deuxième phasage de la vision horizon 2035 du DSCE. L'occasion était donc indiquée de dresser un bilan positif ou négatif selon les cas du sous-secteur Eau et Énergie dans la contribution de l'atteinte des objectifs fixés. Ainsi, les Autorisations d'Engagement (AE) de certaines activités pluriannuelles ont poursuivi leur exécution autours de la troisième année du second triennat.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2018

Le programme 424 « **Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-secteur Eau et Énergie** » a pour objectifs depuis 2013, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en œuvre effective des programmes au sein du Ministère de l'Eau et de l'Énergie. Pour y parvenir diverses activités ont été menées en 2018 à travers dix actions.

- En ce qui concerne l'action 1 : **Coordination et suivi des activités des services du Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, des missions de suivi et d'évaluation des activités ont été menées permettant ainsi de relever le taux de réalisation physique de plusieurs projets. Des missions de contrôle et d'audit des services centraux, déconcentrés et des structures sous tutelle ou rattachées au MINEE ont été effectuées afin d'améliorer la gouvernance dans le sous-secteur.
- Pour ce qui est de l'action 2 : **Études stratégiques et planification au Ministère de l'Eau et de l'Énergie,** les activités de prospective, de programmation et de budgétisation ont été coordonnées au sein de la chaine PPBS et leur réalisation a été faite par les services compétents du MINEE. A ce titre, le rapport sur la revue des programmes et actions, le Cadre des Dépenses à Moyen Terme ont été validés lors des Conférences Elargies de Programmes et les documents inhérents aux passages du Ministre devant les différentes commissions du budget et des finances de l'Assemblée Nationale et du Senat se sont faites dans les délais. D'autres études d'avant-projet de 100 projets d'électrification rurale, d'installation de lampadaires solaires dans 27 localités et de construction de 51 systèmes d'alimentation en eau

potable ont été réalisés et inscrits dans le budget 2019 du MINEE.

- S'agissant de l'action 3 : **Gestion financière et budgétaire au Ministère de l'Eau et de l'Énergie,** sa mise en œuvre s'est faite dans le strict respect des contraintes budgétaires imposées par la diminution de l'enveloppe budgétaire. Les traditionnelles missions de collecte des données stratégiques en vue de la préparation, du suivi-évaluation du budget ont été réalisées et les conclusions desdites missions ont permis de résorber plusieurs problèmes. Notamment, les assignations administratives et comptables erronées de certaines autorisations de dépenses empêchant ainsi l'exécution des projets. Par ailleurs, des délégations ponctuelles et des virements de crédits à l'intérieur des programmes ont été faites à l'effet de régler diverses créances et de répondre aux sollicitations des services centraux et déconcentrés ainsi que des structures rattachées au MINEE.
- Dans le cadre de l'action 4 : **Développement du système d'information statistique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie, b**eaucoup de blocages lors de la procédure de passation du marché. Le marché a été passé une première fois puis annulé, la seconde fois on était proche de la date limite de clôture des engagements.

En 2018, la Cellule du Système National d'Information Energétique (CSNIE) a reçu une allocation budgétaire d'un montant initial de 50.000.000 F CFA qui a ensuite été révisé à un montant nul.

Le groupe de travail, composé de la CSNIE et les directions techniques du MINEE (DEL, DPPG, DERME, DAG et DAJ, a tenu des réunions de relecture pour se rassurer que les observations retenues lors des ateliers de validation avaient été prise en compte par la CSNIE.

- En ce qui concerne l'action 5 : **Amélioration du cadre du travail,** les activités suivantes ont été menées à savoir : la construction de 05 délégations départementales (DD MBERE, DD BOUMBA et NGOKO, DD MAYO LOUTI, DD DONGA MANTUNG et DD Koung-Khi) ; l'acquisition du matériel technique de contrôle et d'inspection des ouvrages pour les services déconcentrés ; les travaux d'aménagement et réfection des bureaux de la délégation régionale du Littoral et les délégations départementales de la Sanaga Maritime et de la Bénoué et les délégations régionales de l'Ouest et du Sud-Ouest

- S'agissant de l'Action 6 : **Développement des ressources humaines,** la principale activité menée s'est articulée autour de l'actualisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal 2017-2019 du MINEE. Ainsi, un nouveau panel de formations techniques et générales toujours plus pointue a été retenu dans le nouveau plan afin de renforcer les capacités intellectuelles du personnel et améliorer leur rendement. À ce titre, plusieurs responsables de rangs divers et des personnels des services centraux et déconcentrés ont pu bénéficier des formations individuelles ou collectives à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le fichier solde des personnels emmargeant dans le chapitre 32 de l'Etat a été assaini.
- Pour ce qui est de l'Action 7 : **Développement des TIC au Ministère de l'Eau et de l'Énergie,** les services annexes du Ministère de l'Eau et de l'Énergie sont désormais connectés

au réseau Internet afin de permettre les échanges avec les autres services. A cet effet, l'interconnexion urbaine par fibre optique des bâtiments annexes N°1 à Mvong Ada et N°2 à la nouvelle route Omnisport. D'autre part, le parc informatique dans les services déconcentrés du MINEE a été renforcé à travers l'acquisition du matériel informatique dans certains services déconcentrés du MINEE.

- En ce qui concerne l'Action 8 : **Contrôle et audit interne au Ministère de l'Eau et de l'Énergie**, le contrôle et le suivi-évaluation des grands projets sous la tutelle technique et financière du MINEE ont été assurés par les services techniques compétents du MINEE. En plus, Le Manuel de Procédure Administrative a été validé et édité et sa vulgarisation est en attente de financement. De même, la finalisation de l'édition du guide de l'usager est imminente et sa mise à disposition au service des usagers est attendue. Des missions relatives à l'évaluation des activités de la gouvernance ont été effectuées.
- En ce qui concerne l'action 9 : **Conseil juridique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie,** le MINEE a poursuivi plusieurs de ses affaires devant les juridictions y relatives. Par ailleurs, le MINEE a contribué à l'élaboration de plusieurs nouveaux textes et statuts des sociétés parapubliques et administrations sous sa tutelle dont : le Décret portant approbation des nouveaux statuts et reversement des activités de la Camerounaise des Eaux (CDE) à la Cameroon Water Utilities (CAMWATER) ; projet de Décret Présidentiel portant approbation de statut et de création de la future société Hydro Memve'ele ; etc…
- S'agissant de l'Action 10 : **Communication et relation publique au Ministère de l'Eau et de l'Énergie,**
- Le personnel de la Cellule de Communication n'est pas suffisamment outillé pour faire face aux exigences de la communication à l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication (pas de téléphone, pas de connexion stable, pas de compétence avéré en médias sociaux, pas d'appareils : ordinateurs, tablettes, appareils photos, etc.)
- Le personnel de la Cellule de Communication ne dispose pas des outils pour assurer la veille médiatique et le monitoring (pas de poste radio, pas de poste télé, etc)
- Le personnel de la Cellule de Communication ne dispose pas d'outil de conception des supports de monitoring : pas de photocopieuse, pas de scanner, pas de logiciels de communication sur le peux d'ordinateur existant…)
- La Cellule de Communication ne dispose pas de moyens pour rassembler l'ensemble de commodité nécessaire pour assurer les Relations Presse
- La Cellule de Communication ne produit plus les supports radios. La vidéothèque et la filmothèque sont presque vides. etc…

- Pour finir, au niveau de l'action 11 intitulé « **Gestion des ressources documentaires, le Ministère de l'Eau et de l'Énergie** ». Dans le cadre de cette action il est à noter la fourniture et la mise en service d'une application de gestion du courrier et de travail collaboratif à travers l'acquisition et l'installation d'un logiciel de gestion du courrier. Cependant, le niveau du système d'archivage du MINEE demeure encore un frein dans la célérité, le suivi et la consultation des

dossiers administratifs. Il serait souhaitable que cette activité soit budgétisée dans les années à venir afin de relever la proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE.

Le constat qui est fait à l'issue de la mise en œuvre des différentes activités inscrites dans la feuille de route 2018 du programme support du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, fait apparaître des avancées notables dans la réalisation de diverses activités à travers les unités physiques commandées dont la réalisation a été mise en exergue précédemment. Le taux de réalisation physico-financier des activités du programme 4 a atteint 81,84%.

Par ailleurs cette performance a été rendue possible grâce à la collaboration franche des responsables des structures en charge du suivi et des actions qui en sont issues ; l'appropriation par le contrôleur de gestion de ses responsabilités managériales et auditrice, une utilisation plus judicieuse des moyens affectés à ce programme ; une appropriation progressive des mécanismes actualisés et des outils du second triennat à travers le budget programme.

Analyse de la performance globale du Programme 424

Résultat technique obtenu (*au 31 décembre 2018*)	Taux d'exécution physico-financière du budget : 67,61%	
Taux de réalisation de l'indicateur	le taux de réalisation de cet indicateur est de 67,61	
Dotation de crédits révisés (*écarts = Dot. init – Dot rev.)*	AE : 137 506 805 880 Ecart AE : 49 348 077	CP : 129 281 354 880 Ecart CP : 49 348 077
Crédits consommés	AE : 125 090 863 355	CP : 125 820 882 546
Taux de consommation	90,97%	97,32%
Justification du résultat et de l'utilisation des ressources	- Le taux d'exécution physico-financière du budget dont l'objectif recherché est de 100% à l'horizon 2019 s'est réalisé à hauteur de 67,61% soit une baisse de 2,66 points par rapport au niveau atteint l'année dernière. Cette chute du taux d'exécution du budget s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution des projets à gestion déconcentrée, dû à l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. - Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement et le taux d'insécurité élevé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrée et décentralisée a entaillé suffisamment leur exécution physique.	

Perspectives	- Renforcer les capacités de tous les acteurs (étatiques) dans tous les domaines du sous-secteur Eau et Énergie ; - Améliorer de la gouvernance du sous-secteur eau et énergie ; - Améliorer du cadre de vie générale de tous les acteurs ; - Améliorer la qualité de la dépense publique ; - Automatiser la gestion des archives et de la documentation ; - Organiser les cadres de concertation mensuelle pour un suivi optimal de l'exécution du budget.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	67,61	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	67,61	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 505 741 316	CP 3 565 741 316
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 519 632 184	Ecart CP 519 632 184
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 721 265 026	CP 1 721 265 026
TAUX DE CONSOMMATION	49,1 %	48,27 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	- Le taux d'exécution physico-financière du budget dont l'objectif recherché est de 100% à l'horizon 2019 s'est réalisé à hauteur de 67,61% soit une baisse de 2,66 points par rapport au niveau atteint l'année dernière. Cette chute du taux d'exécution du budget s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution des projets à gestion déconcentrée, dû à l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. - Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement et le taux d'insécurité élevé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - La mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrée et décentralisée a entaillé suffisamment leur exécution physique.	
PERSPECTIVES 2019	- Renforcer les capacités de tous les acteurs (étatiques) dans tous les domaines du sous-secteur Eau et Énergie ; - Améliorer de la gouvernance du sous-secteur eau et énergie ; - Améliorer du cadre de vie générale de tous les acteurs ; - Améliorer la qualité de la dépense publique ; - Automatiser la gestion des archives et de la documentation ; - Organiser les cadres de concertation mensuelle pour un suivi optimal de l'exécution du budget.	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2018

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- Suivi harmonieux du niveau d'avancement des projets du PLANUT ;
- Le dispositif de pilotage de la performance est progressivement en train d'être mis en place. Les contrôleurs de gestion ont été désignés et chacun appuie le responsable du programme dans l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. La réunion annuelle des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale s'est tenue en présence de tous les membres de l'organe ;

Le navire-hôpital de l'ONG MERCY SHIPS est suffisamment ravitaillé en carburant et en eau potable.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 456 205 000	1 456 205 000	1 341 486 459	1 341 486 459	371 547 959	371 547 959	27,7 %	27,7 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été réalisée dans un contexte marqué par : - le soucis de l'atteinte des objectifs du DSCE ; - la poursuite de la mise en œuvre du dispositif complet de pilotage de la performance ; - l'apurement des arriérés importants dus par l'Etat du Cameroun aux organismes internationaux de l'eau et de l'énergie ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Tenue des assises préparatoires à la réunion annuelle des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale (PEAC) ; - Contribution de l'Etat du Cameroun au fonctionnement des organismes internationaux du sous-secteur de l'eau et de l'énergie effectuée ; - organisation des réunions de coordination ; - rédaction des rapports d'activités semestrielles et annuelles ; - feuille de route ministérielle élaborée et suivie régulièrement ; - suivi du Plan d'Urgence pour l'accélération de la Croissance Economique. La réalisation de l'exercice en fin 2018 est porté à 75%, soit un taux de réalisation de technique de 99,89% due au faite que sur les 4 activités prévues, 3 ont été réalisées et la quatrième suffisamment avancée.							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Suivi harmonieux du niveau d'avancement des projets du PLANUT ; - Le dispositif de pilotage de la performance est progressivement en train d'être mis en place. Les contrôleurs de gestion ont été désignés et chacun appuie le responsable du programme dans l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés. La réunion annuelle des organes statutaires du Pool Energétique d'Afrique Centrale s'est tenue en présence de tous les membres de l'organe ; - Le navire-hôpital de l'ONG MERCY SHIPS est suffisamment ravitaillé en carburant et en eau potable.
Perspectives 2019	- doter des moyens logistiques aux différents acteurs de la chaîne de suivi pour plus d'efficacité - Doter de nouveaux véhicules de fonction et de mission pour le contrôle et le suivi des projets aux Services Départementaux du MINEE ; - Acquisition des motocyclettes de liaison pour les services centraux ; - Poursuivre la mise à jour de l'application de gestion de personnel (SIGIPES) au MINEE ; - Renforcement du leadership de l'État du Cameroun auprès des organismes internationaux du sous-secteur de l'énergie et de l'eau.

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

plusieurs autres activités ont été menées, en régie et avec l'encadrement des équipes du MINEPAT et du MINFI. Il s'agit de :

- Le suivi des activités de budgétisation en vue de l'élaboration du journal des projets 2019 ;
- l'évaluation de la chaîne des résultats 2017 du MINEE ;
- l'élaboration de la revue des programmes 2017 du MINEE ;

l'actualisation du CDMT 2019 – 2021 du MINEE.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	54 000 000	54 000 000	24 509 750	24 509 750	24 509 750	24 509 750	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La consolidation du Nouveau Régime Financier de l'Etat dont le déploiement au sein des Administrations a été renforcé par des actes du Chef de l'Etat (lettres circulaires n°001/CAB/PR du 13 août 2015 et n°001/CAB/PRC du 28 juillet 2016, relatives à la préparation du budget pour l'exercice 2016 et 2017 respectivement) et du Premier Ministre (lettre circulaire n°004/CAB/PM du 19 août 2014 relative à l'élaboration des CDMT). Ces actes confirment la nécessité d'inscrire dans le budget de l'Etat, des projets d'investissement publics disposant d'éléments de maturité nécessaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Suivi régulier de la mise en œuvre de la feuille de route ; - Suivi de la mise en œuvre du plan de passation des marchés ; - Harmonisation de la chaine des responsabilités ; - Arbitrage nécessaire à la répartition de l'enveloppe budgétaire 2019 ; - Elaboration et validation des documents de programmation lors des Conférences Elargies des Programmes ; - Actualisation de la valeur des indicateurs de résultats et l'objectif des programmes et actions ; - Préparation des documents de plaidoyer budgétaire devant la commission des finances et du budget du Senat et de l'Assemblée National. En fin d'année 2018, l'indicateur de cette action a été réalisé à 100% du fait de l'élaboration d'un rapport de revue des programmes et d'un rapport d'actualisation des CDMT 2019-2021. D'où les taux de réalisation technique et financier de 100% respectivement.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	plusieurs autres activités ont été menées, en régie et avec l'encadrement des équipes du MINEPAT et du MINFI. Il s'agit de : - Le suivi des activités de budgétisation en vue de l'élaboration du journal des projets 2019 ; - l'évaluation de la chaîne des résultats 2017 du MINEE ; - l'élaboration de la revue des programmes 2017 du MINEE ; - l'actualisation du CDMT 2019 – 2021 du MINEE.							

Perspectives 2019	En perspectives à l'élaboration du budget 2019, plusieurs activités avaient été proposées dans cette action pendant la phase de programmation des investissements 2018 – 2020. Ce sont : - la revue 2019 des programmes et l'actualisation du CDMT 2020 – 2022 du MINEE ; - la mise à jour de la banque des projets du MINEE ; - l'identification et l'élaboration des normes dans le sous-secteur Eau et Energie ; - l'état des lieux et la revue de la coopération dans le sous-secteur Eau et Energie ; l'organisation et la participation aux échanges de coopération.

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Les trois documents de reporting et de plaidoyer budgétaire ont été élaborés et soumis aux institutions compétentes. Les ressources budgétaires ont été reparties au sein des structures centrales et déconcentrés du MINEE et leur exécution suivie à intervalle de temps régulier. Les créances dues à la réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'énergie solaire qui se sont accumulés ont été réglées en partie. Et, une programmation échelonnée a été faite pour l'apurement intégral. Des virements de crédits ont été faits à l'effet de pallier à certaines insuffisances et de répondre aux sollicitations ponctuelles.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 884 570 000	1 884 570 000	1 590 587 185	1 590 587 185	935 660 368	935 660 368	58,82 %	58,82 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Réduction progressive de l'enveloppe budgétaire 2018 allouée au fonctionnement du MINEE ; - Importance des créances accumulées.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Inscription des activités majeures du Ministre de l'Eau et de l'Energie dans la Loi des finances 2018 ; - Exécution du BIP 2018 à hauteur de 44,89%; - Organisation de plusieurs séminaires et stages de formation ; - Remontée des informations stratégiques émanant des sociétés et projets à financement conjoint en vue de l'évaluation de leur performance et la programmation de leurs activités 2017. En fin d'année 2018, l'indicateur de cette action a été réalisé à 100% du fait de l'élaboration du Rapport Annuel de Performance 2017, d'un Projet de Performance des Administrations 2018 et d'un Journal de projets 2019 accepté par les instances parlementaire et sénatoriale. D'où un taux de réalisation technique de 100%							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les trois documents de reporting et de plaidoyer budgétaire ont été élaborés et soumis aux institutions compétentes. Les ressources budgétaires ont été reparties au sein des structures centrales et déconcentrés du MINEE et leur exécution suivie à intervalle de temps régulier. Les créances dues à la réalisation des infrastructures d'alimentation en eau potable et d'énergie solaire qui se sont accumulés ont été réglées en partie. Et, une programmation échelonnée a été faite pour l'apurement intégral. Des virements de crédits ont été faits à l'effet de pallier à certaines insuffisances et de répondre aux sollicitations ponctuelles.							

Perspectives 2019	- Améliorer la qualité de la dépense à travers des mécanismes en amont d'incitation à la maturation des projets ; - Amélioration la qualité des informations contenues dans les documents de programmation budgétaire ; - Mettre en place un cadre de concertation entre tous les acteurs intervenants dans le BIP du chapitre 32 ; - Gestion optimale des créances en cours et nouvelles du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

Action 05 AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL

- La passation effective et à temps des marchés et bons de commandes administratifs pour les acquisitions de biens et services ;
- La consommation rationnelle et totale des crédits alloués aux services déconcentrés ; néanmoins, faible taux de réalisation physique et financier dans la construction des délégations départementales du Nkam, du Noun, du Dja & Lobo et Bomba et Ngoko.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	209 430 000	269 430 000	174 430 000	234 430 000	39 830 275	39 830 275	22,83 %	16,99 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La vétusté et l'exiguïté des locaux ; - Besoins en matériel de bureau et d'équipements pour le bon fonctionnement des services du MINEE ; - Besoins en infrastructures adéquates pour l'amélioration de l'habitat des services déconcentrés du MINEE ; - Eparpillement des services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie dans plusieurs sites, dont deux ne respectent pas les conditions idéales de travail.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Constructions de nouvelles délégations départementales dans le Mbere (phase 1), la Boumba et Ngoko (phase 2) et le Mayo Louti (phase 2) ; - Interconnexion urbaine par fibre optique des bâtiments annexes N°1 à Mvong Ada et N°2 à la nouvelle route Omnisport. Toutes les activités majeures prévues dans cette action n'ont pas toutes été achevées, car une lenteur a été observée dans la construction des bâtiments devant abriter certains services déconcentrés. Par ailleurs, l'acquisition des équipements de bureau a permis l'atteinte des objectifs fixés par l'indicateur. D'où un taux de réalisation de 85%.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- La passation effective et à temps des marchés et bons de commandes administratifs pour les acquisitions de biens et services ; - La consommation rationnelle et totale des crédits alloués aux services déconcentrés ; néanmoins, faible taux de réalisation physique et financier dans la construction des délégations départementales du Nkam, du Noun, du Dja & Lobo et Bomba et Ngoko.							

Perspectives 2019	- Démarrer effectivement la construction de l'immeuble ministériel et recruter les différents bureaux de contrôle, d'études et de maîtrise d'œuvre ; - Acquérir les véhicules de fonction et de mission pour les délégués départementaux; - Acquisition du matériel technique de suivi de la qualité de l'eau, des produits pétroliers et des installations électriques ; - Finalisation des travaux de construction de quatre (04) Délégations Départementales en cours et lancement des travaux de construction de 06 nouvelles délégations départementales; - Poursuite des mesures de sécurisation juridique des terrains devant abriter les services déconcentrés du MINEE.

Action 06 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Plusieurs responsables de rang divers et certains personnels des services centraux et déconcentrés du MINEE ont bénéficiés des formations de pointe diverses. Notamment : le budget programme axé sur les résultats : application de gestion des finances publiques (PROBMIS), les procédures des marchés publics suivant la règlementation Camerounaise ; les cautions et garanties dans les marchés publics au Cameroun : constitution et restitution ; la pratique judiciaire et défense des intérêts de l'Etat, la maitrise de l'outil de gestion au sein des programmes ministériels ;
- Les dispositions du cadre organique ont été appliquées suivant les politiques du sous-secteur Eau et Energie.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	210 200 000	210 200 000	156 645 956	156 645 956	151 797 956	151 797 956	96,91 %	96,91 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été exécuté dans un contexte marqué par l'assainissement général du fichier solde de l'Etat. Aussi par la mise en œuvre des dispositions du cadre organique à travers l'application des politiques du Gouvernement en matière de production, de transport, de distribution de l'eau et de l'énergie.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Actualisation, suivi et évaluation de la mise en œuvre du plan de formation triennal 2016-2019 du MINEE ; - Travaux de prise en compte des besoins du personnel du MINEE, afin de retenir un panel de formations de pointe dans les domaines générales et techniques au sous-secteur Eau et Energie ; - Des responsables de rang divers et des personnels des services centraux et déconcentrés ont été formés à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Les activités budgétisées dans le cadre de cette action ont été totalement exécutées, d'où le taux de réalisation technique de 100%							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Plusieurs responsables de rang divers et certains personnels des services centraux et déconcentrés du MINEE ont bénéficiés des formations de pointe diverses. Notamment : le budget programme axé sur les résultats : application de gestion des finances publiques (PROBMIS), les procédures des marchés publics suivant la règlementation Camerounaise ; les cautions et garanties dans les marchés publics au Cameroun : constitution et restitution ; la pratique judiciaire et défense des intérêts de l'Etat, la maitrise de l'outil de gestion au sein des programmes ministériels ; - Les dispositions du cadre organique ont été appliquées suivant les politiques du sous-secteur Eau et Energie.							

Perspectives 2019	- Poursuivre la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de formation triennal 2018-2020 du MINEE ; - Mettre à jour le fichier solde du personnel emmargeant dans le chapitre 32 ; - Recenser la liste des personnels du MINEE suivant leur affectation dans les programmes ministériels ; - Recenser et former le personnel du MINEE aux nouvelles techniques du sous-secteur ; - Augmenter la dotation réservée aux activités de cette action afin de prendre en compte tous les besoins nécessaires à l'atteinte des objectifs attendus du MINEE.

Action 07 DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- Conception des documents de référence relatifs aux spécifications techniques des équipements informatiques à acquérir par le MINEE pour l'exercice 2019 ;
- Acquisition des équipements et matériels informatique dans les services centraux et déconcentrés du MINEE.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	53 463 500	53 463 500	36 980 600	36 980 600	36 980 600	36 980 600	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Difficile remontée des informations des services déconcentrés ; - Actualisation et enrichissement du site Web du MINEE, afin de rendre visible les réalisations effectuées dans le sous-secteur de l'eau et de l'énergie ; - La défaillance totale de certains équipements informatiques causée par l'insuffisance de la maintenance préventive. Par ailleurs, il s'avère que le MINEE ne consomme pas le dixième de la bande passante offerte par CAMTEL, pourtant celle-ci est assez pour satisfaire aux besoins du MINEE en termes de débit.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La fibre optique a été posée dans les services annexes (Mvog-ada et Omnisport) du MINEE. Toutes les activités prévues cette année ont été totalement exécutées, d'où le taux de réalisation technique de 100%							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Conception des documents de référence relatifs aux spécifications techniques des équipements informatiques à acquérir par le MINEE pour l'exercice 2019 ; - Acquisition des équipements et matériels informatique dans les services centraux et déconcentrés du MINEE.							
Perspectives 2019	- Mettre en place le schéma directeur informatique au MINEE ; - Interconnecter toutes les délégations du MINEE d'un réseau VPN fiable et sécurisé afin de permettre les échanges d'informations - Renforcer et mettre en place une sécurité de pointe du système informatique du MINEE.							

Action 08 CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

- Bien que les ressources ont été mobilisées tardivement, les activités ont pu être réalisées ;
- La diligence dans les procédures administratives pour les personnels du MINEE et les usagers ;
- Rapport détaillé et plaquette photographique des ouvrages des grands projets.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	63 345 000	63 345 000	58 759 334	58 759 334	58 559 333	58 559 333	99,66 %	99,66 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été menée dans un contexte marqué par l'absence d'un guide de l'usager et un manuel de procédures.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Manuel de Procédures Administratives du MINEE élaboré et en attente de vulgarisation; - Contrôle et suivi des grands Projets du Sous-secteur Eau et Energie effectués. L'exercice 2018 a permis d'élaborer 11 rapports validés sur les 8 prévus. D'où une réalisation technique 137,5%.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Bien que les ressources ont été mobilisées tardivement, les activités ont pu être réalisées ; - La diligence dans les procédures administratives pour les personnels du MINEE et les usagers ; - Rapport détaillé et plaquette photographique des ouvrages des grands projets.							
Perspectives 2019	- Vulgariser le Manuel de Procédures Administratives du sous-secteur Eau et Energie ; - Mettre à la disposition des services de l'inspection du MINEE un pick up pour la collecte des données, les missions de contrôle et d'inspection des ouvrages d'hydrauliques et énergétiques ; - Accroître le nombre de descentes dans le site des projets en augmentant les ressources financières y relatives.							

Action 09 CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

La disponibilité des ressources humaines et financières a permis la réalisation des activités escomptées.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	46 000 000	46 000 000	68 682 747	68 682 747	68 682 747	68 682 747	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Opérationnalisation des politiques et stratégies du sous-secteur eau et énergie ; - L'envergure et l'implémentation des projets entrainant des expropriations, sources de multiples requêtes en indemnisation ; - La mise à disposition du public des documents administratifs et d'éclairage des procédures administratives (Manuel de Procédures Administratives et Guide de l'usager) dans le sous-secteur Eau et Energie ; - Reforme dans les sociétés et administrations parapubliques ; - Faible représentation de l'Etat par le MINEE en justice, d'où la perte antérieure de nombreux procès.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Elaboration des projets de nouveaux textes (statut de la CAMWATER ; - Contribution à l'élaboration du Décret portant approbation des nouveaux statuts des sociétés sous tutelle à capitaux publics et du statut et reversement des activités de la CDE à la CAMWATER et - Suivi des contentieux entre le MINEE et d'autres parties - Suivi des requêtes en indemnisations à la DAJ ; - Elaboration du projet de statut de la Société Cameroon Electrical Solar Company (CESCO) ; - Elaboration du projet de statut de la Société Hydro Memve'ele ; - En plus, deux (02) activités budgétisées et gérées par l'Inspection Générale ont été menées à terme. Il s'agit de l'édition du guide l'usager et la validation du Manuel de Procédure Administrative. Pour l'exercice 2018, 09 textes juridiques ont été élaborés et plusieurs affaires contre le MINEE défendues devant les instances judiciaires) donc 100 %. D'où un taux de réalisation technique et financier de 100%.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La disponibilité des ressources humaines et financières a permis la réalisation des activités escomptées.							
Perspectives 2019	- Fournir et rendre disponible la ligne dédiée au contentieux ; - Fournir et rendre disponible la ligne dédiée aux indemnisations ; - Vulgariser le guide de l'usager et le Manuel de Procédures Administratives du sous-secteur Eau et Energie ; - Finaliser les projets de texte et statuts élaborés.							

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numériques, analogique et papier presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales. Car la médiascopie a été satisfaisante.
Veille médiatique est toujours assurée.

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 800 000	13 800 000	33 696 038	33 696 038	33 696 038	33 696 038	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'exigence de l'intensification de la communication et la vulgarisation des actions menées dans le sous-secteur eau et énergie en vue de sensibiliser l'opinion publique nationale.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Couvertures médiatiques des activités et évènements présidés par le MINEE, notamment : - cérémonie de présentation des vœux au Ministre de l'Eau et de l'Energie ; - visite du Chantier du Projet d'Alimentation et Eau Potable de la Ville de Yaoundé et ses environ à partir du Fleuve Sanaga; - célébration de Journée Internationale du Travail ; - Visite du barrage hydroélectrique de Lagdo; - POOL énergétique d'Afrique Central ; - Les audiences avec les Différents ambassadeurs ; - La cérémonie d'installation des personnels nommés ; - Déplacement interministériel d'appréciation des problèmes d'eau, d'énergie, d'agriculture, de pêche et d'élevage dans les régions septentrionales ; - diverses insertions publicitaires et informationnelles publiées ou éditées dans plusieurs organes de presses nationaux et internationaux ; - Production d'un magazine du MINEE "H2O". Pour l'exercice 2018, 13 activités avaient été budgétisées et toutes réalisées. D'où un taux de réalisation technique et financier de 100%							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'information du public sur la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'électricité à travers diverses plateformes d'échanges s'est déroulée dans la mesure des moyens alloués à cette action. A cet effet, des publications sur des supports numériques, analogique et papier presse ont été réalisées dans les organes de presses et communications nationales et internationales. Car la médiascopie a été satisfaisante. Veille médiatique est toujours assurée.							

Perspectives 2019	- Maitrise de la communication publique dans le domaine de l'accès à l'eau potable et la fourniture des services énergétique de base ; - Production d'une édition spéciale du magazine et d'une plaquette de présentation du MINEE ; - Actualisation les informations du sous-secteur Eau et Energie dans médias de communication en ligne ; - Projection des films documentaires relatifs au domaine de l'eau et de l'assainissement de l'électricité et des produits pétroliers.

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Aucun résultat s'agissant de l'investissement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2018

OBJECTIF								
Indicateur	Intitulé:						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure							
	Année de référence:							
	Valeur de référence:							
	Année cible:							
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	34 360 000	34 360 000	19 963 247	19 963 247	19 963 247	19 963 247	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le manque de traçabilité et hiérarchisation logique des documents du Ministère s'est avéré grandissant, tout en causant d'importants manquements et de perte d'information antique. Plus encore la consultation du parcours des correspondances dans leur traitement aux différents postes a contribué à la mise en place dudit système.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Aucune activité d'investissement de cette action n'a été réalisée au cours de l'exercice 2018, juste le Budget de Fonctionnement. La seule activité d'acquisition d'un logiciel de gestion du courrier et des archives n'a pas été exécuté du fait de l'incapacité de l'entreprise adjudicataire, d'où la stabilité de la valeur de l'indicateur. Par ailleurs, les activités de fonctionnement ont bien été menées, ce qui justifie un taux de réalisation de 100%.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Aucun résultat s'agissant de l'investissement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2018							
Perspectives 2019	Poursuivre la mise en œuvre d'un système d'archivage flexible et compréhensible par le personnel du Ministère de l'Eau et de l'Energie.							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Afin de résorber le déficit énergétique actuel et de garantir à la population un accès à l'eau potable et à l'assainissement, le Ministère de l'Eau et de l'Energie s'est fixé pour objectif stratégique dans le cadre de sa politique de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'énergie de :

- accroitre significativement l'offre d'énergie ;
- améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie ;
- améliorer l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques, et
- améliorer les moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie.

Arrivé au terme de l'exercice 2018, il y a lieu de constater que :

- S'agissant de l'accroissement de **l'offre d'énergie** : La performance technique affiche un taux de réalisation est de 10,59 % dans la mesure où le résultat obtenu au 31 décembre 2018 se situe à 1 713 895 tep. Le taux de réalisation est faible car l'année 2018 n'a connu que l'apport en énergie des centrales thermiques à gasoil de 5 MW à Bertoua, 10 MW à Maroua et à gaz à Logbaba de 30 MW, soit 45 MW équivalent 33 895 Tep. Ce taux serait de 64% si les capacités installées des centrales de Mekin et de Memve'ele étaient injectées au réseau électrique via la finalisation des travaux de construction des ouvrages d'évacuation d'énergie, soit 226 MW supplémentaires équivalents à 170 228, 72 Tep. Malheureusement, cette énergie n'est pas disponible parce que les lignes d'évacuation sont en cours de construction d'une part et la modernisation de la SONARA n'est pas achevée d'autre part. Et par conséquent l'objectif du programme qui concerne la disponibilité en énergie électrique n'a pas été atteint.
- En ce qui concerne l'accès à l'énergie : pour ce qui est de l'amélioration de l'accès aux produits pétroliers et au gaz, le volume des produits pétroliers mis à la consommation nationale est passé de 1 826 735 m3 en 2017 à 1 895 092 m3 en 2018, soit une hausse d'environ 4% par rapport à 2017. Aussi, le nombre de stations-service construites et exploitées est passé de 794 en 2017 à 818 en 2018, soit une augmentation de 3% par rapport à 2017. Néanmoins, la couverture des zones rurales et de la partie septentrionale du pays reste faible.
- De plus, le taux d'accès au gaz domestique est passé de 23,41% en 2017 à 24,93% en 2018. Le volume de GPL mis à la consommation est passé de 103 359 TM en 2017 à 114 461 TM en 2018, soit une hausse d'environ 11% par rapport à 2017. Cette tendance haussière s'explique d'une part, par le respect des programmes des importations ayant permis de supprimer les pénuries habituellement observées et d'autre part, par l'entrée de nouveaux opérateurs dans la filière, à l'instar de Green Oil et BOCOM Petroleum, augmentant ainsi le parc de bouteilles dans la chaine de distribution du GPL.
- S'agissant de l'accès à électricité, il était question de porter son taux d'accès à 70% à l'horizon 2019. Au cours de l'année 2018, ce taux a été évalué à 64,3%. Ce taux se trouve concentré dans les zones urbaines et périurbaines. Il tient aussi compte de tous les programmes d'électrification rurale mis en œuvre par tous les intervenants (MINEE, Sociétés

sous-tutelle, FEICOM, BADEA, BID, OFID...). Néanmoins, les projets d'électrification rurale du plan d'urgence et du BIP MINEE ont permis d'électrifier 130 localités dans les 10 Régions. Plusieurs marchés sont tombés dans la forclusion en raison de la situation sécuritaire et les autres sont en cours d'exécution. Aussi faut-il signaler que des difficultés de collaboration résident toujours avec les collectivités décentralisées dans le cadre de l'exécution des crédits transférés.

- Particulièrement, la centrale thermique de KYE-OSSI d'une puissance installée de 1,6 MW, couplée à un réseau Moyenne Tension de 5,5 KM et 22KM de réseau Basse tentions pour une population frontalière estimé à 26000 âmes rehaussé considérablement le niveau d'accès des populations à l'électricité (0,08%).

Au regard de ce qui précède, le taux d'accès au gaz domestique est 24,93%, celui du taux d'accès à l'électricité de 65% et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation est de 1%. Cette basse performance se justifie par le retard dans les procédures d'attribution des Marchés Publics ; le retard des prestataires dans l'exécution des travaux d'électrification ; les délais trop longs pour l'approvisionnement en équipement importés (Transformateurs, poteaux métallique …); l'inadéquation de la période d'attribution du marché et le climat (saison de fortes pluies) ; l'insuffisance du personnel ENEO pour le suivi des travaux d'électrification rurale ; la rareté des poteaux bois du fait de l'insécurité dans le Nord-Ouest ;

l'activité relative aux produits pétroliers et au GPL n'a été budgétisée.

Au sujet de l'amélioration de l'assainissement et l'accès durable à l'eau potable des ménages et des opérateurs économiques l'objectif du programme 423 pour l'année 2018 était d'améliorer les performances de l'année 2017 à travers l'amélioration du suivi de la mise en œuvre des projets aussi bien dans le domaine de l'eau potable que dans celui de l'assainissement liquide afin d'atteindre les cibles de 53% et de 32% respectivement. Le taux d'exécution de l'indicateur étant de 4% pour l'accès à l'eau potable et de 0% pour l'accès à l'assainissement. Il existe un écart considérable entre les activités prévues par le CDMT et celles réalisées sur la base des ressources allouées. Les activités budgétisées sont très insuffisantes pour permettre d'améliorer de façon significative le taux d'accès. En matière d'assainissement, aucun projet n'a été budgétisé au cours du triennat.

Le programme 424 « Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-secteur Eau et Énergie » a pour objectifs depuis 2013, d'assurer la coordination des services et d'améliorer la mise en œuvre effective des programmes au sein du Ministère de l'Eau et de l'Énergie. - Le taux d'exécution physico-financière du budget dont l'objectif recherché est de 100% à l'horizon 2019 s'est réalisé à hauteur de 67,61% soit une baisse de 2,66 points par rapport au niveau atteint l'année dernière. Cette chute du taux d'exécution du budget s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution des projets à gestion déconcentrée, du fait de l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Ce résultat a été biaisé par le faible taux de réalisation des projets à gestion décentralisée dont les services compétents du MINEE ne disposent pas toujours de droits de regard durant leur exécution par les Maires de Communes d'Arrondissement et le taux d'insécurité élevé dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

; la mauvaise assignation administrative ou comptable de certains projets à gestion déconcentrés et décentralisés a entaillé suffisamment leur exécution physique.

3.2. LEÇONS APPRISES

Tout ce qui précède donne lieu de se rendre compte d'un certain nombre de conditionnalités et de préalables à intégrer dans le processus de préparation, d'exécution et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du budget programme. Aussi, le chemin parcouru dans le cadre de l'implémentation du budget 2018, et des leçons précédemment acquises de la mise en œuvre du cinquième budget programme en 2017 au Cameroun, renforce l'expérience du sous-secteur Eau et Energie en matière de pilotage de la performance et de la gestion axée sur les résultats.
A ce titre, les renseignements majeurs qui méritent d'être évoqués sont les suivants :

- contrairement au budget des moyens, le budget programme est véritablement un budget par objectifs. Sa mise en œuvre s'analyse à l'un des objectifs fixés ex- ante et les avancées réalisées s'évaluent au moyen des indicateurs de performance adossés aux différents objectifs. C'est la raison pour laquelle le choix des indicateurs de programme et d'actions est d'une importance avérée. De leur qualité dépend, la capacité des responsables de programme à les mesurer, et de leur pertinence dépend la capacité des dits indicateurs à traduire effectivement la performance recherchée. L'expérience tirée de l'exécution du budget 2018 invite à la reformulation de certains indicateurs dont l'opérationnalisation et le suivi se sont révélés plus complexes, de façon à ce qu'ils soient quantifiables a intervalle de temps régulier ;

- afin d'assurer une meilleur exécution des ouvrages d'alimentation en eau et d'électrification rurale, l'exploitation efficiente de tout le dispositif des marchés publics est requis notamment en matière d'affinage des spécificités techniques afin de dissuader les prestataires n'ayant pas l'expertise et les capacités requises ;

- afin de garantir la croissance inclusive et répondre aux besoins des populations à la base, une plus grande mise à contribution des services déconcentrés dans le processus de programmation et de budgétisation des projets d'investissement publics est nécessaire ;

- les journaux de projets diffusés dans chaque localité comprennent non seulement les projets faisant l'objet de délégation automatique mais aussi des projets à gestion centrale. Une réflexion est à mener sur l'implication effective des services déconcentrés dans l'exécution des projets à gestion centrale dans leurs localités ;

- la production statistique joue un rôle important dans le suivi évaluation de l'exécution du budget programme. En effet, l'atteinte des objectifs est mesurée à travers des indicateurs dont la mesure, particulière dans le sous-secteur Eau et Energie, nécessite un système d'information fiable et performant. En effet, la mesure a temps réel des indicateurs tels que les taux d'accès, qui sont en quelque sorte une agrégation des taux d'accès par localités, puis par Département

et par Région, nécessite un bon système de remontée d'informations des services déconcentrés vers les services centraux. A ce titre le dynamisme de la Cellule du Système d'Information sur l'Eau et de la Cellule du Système National d'Information Energétique est nécessaire afin d'aller vers plus de systématisation du calcul des différents indicateurs du budget programme du MINEE ;

- Le succès du budget programme passe aussi par une véritable synergie entre tous les acteurs du sous-secteur Eau et Energie d'une part et entre ces acteurs et ceux d'autres secteurs économiques d'autre part. Cette collaboration n'est pas seulement requise dans le programme transversal qu'est le programme support. Les programmes opérationnels eux-aussi exigent une proche collaboration avec les acteurs d'autres programmes, les différentes structures du MINEE, ainsi que les sociétés sous-tutelles. L'action de ces sociétés est tout aussi importante et décisive dans le processus de préparation et d'exécution du budget, de même que dans le retour d'information en matière de niveau d'avancement des projets sous la conduite des sociétés sous tutelle ;

- les difficultés rencontrées dans l'exécution de certains projets ou activités notamment le délai de traitement et d'attribution des marchés par la Commission ministériel de passation des marchés sont anormalement rallongés et le problème de la décentralisation ; cette situation appelle à plus de rigueur dans le processus de maturation des projets. L'atteinte d'un niveau élevé d'exécution physico-financière du budget est tributaire de la disponibilité d'un document du projet, présentant selon le cas, les TDR, les rapports d'études techniques préalables, les éléments relatifs au financement, etc.

- dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural, l'effet des AEP sur le niveau d'accès durable à cette ressource s'est avéré plus déterminant et plus décisif que celui des forages équipés. En effet, les AEP ont l'avantage de desservir un plus grand nombre de ménages, tout en étant durablement fonctionnelles. L'option efficace est donc d'accorder beaucoup plus de poids à la réalisation des AEP.

L'atteinte des objectifs d'émergence à l'horizon 2035 dépend fortement des actions à mettre en œuvre au plus tôt, dans le sens de moderniser l'outil de production et de développer le tissu industriel. Cela nécessite une disponibilité accrue de l'énergie électrique. Or, la mise en place des centrales hydroélectriques nécessite un temps relativement long, en général plus de cinq ans.

L'alternative peut être envisagée à travers l'intensification de l'exploitation des énergies renouvelables, dont le potentiel reste important au Cameroun. Les énergies renouvelables ayant l'avantage d'être non seulement mobilisables à court terme, mais aussi restant cohérentes à la préservation de l'environnement, dans une perspective d'économie verte.

3.3. PERSPECTIVES 2019

Les avancées constatées dans la réalisation des programmes et actions du MINEE au cours de l'exercice budgétaire 2018 se doivent d'être capitalisées en 2019. Par ailleurs, au regard de certains objectifs non atteints d'une part et compte tenu de l'exigence de résultats de l'Administration publique d'autre part, des efforts supplémentaires méritent d'être déployés, dans le sens de la recherche d'une meilleure performance en 2019. Ainsi, les prévisions et prétentions du sous-secteur Eau et Energie sont résumés dans le tableau ci-dessous.